

The Project Gutenberg eBook of *Traité touchant le commun usage de l'écriture française*, by active 16th century Louis Meigret

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: *Traité touchant le commun usage de l'écriture française*

Author: active 16th century Louis Meigret

Release date: October 18, 2012 [EBook #41099]

Language: French

Credits: Produced by Laurent Vogel and the Online Distributed Proofreading Team at <http://www.pgdp.net> (This file was produced from images generously made available by the Bibliothèque nationale de France (BnF/Gallica) at <http://gallica.bnf.fr>)

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK *TRAITÉ TOUCHANT LE COMMUN USAGE DE L'ÉCRITURE FRANÇOISE* ***

Traite touchant LE COMMUN USAGE *DE L'ÉCRITURE*

FRANCOISE, FAICT PAR

Loys Meigret, Lyonnois:

auquel est debattu des faultes, & abus en la vraye, & ancienne puissance des lettres.

Avecq privilege de la court.

1545.

A PARIS.

De l'Imprimerie de Jeanne de Marnef, vefve de feu Denys Janot, demourant en la rue neufve nostre Dame, à l'enseigne saint Jean Baptiste.

EXTRAIT DES REGISTRES DE PARLEMENT.

La Court (veue la requeste à elle presentée par Vincent Sertenas, marchand, libraire de ceste ville de Paris) luy a permis & permet imprimer & faire imprimer ung livre par luy recouvert, & composé par Loys Meigret, touchant l'écriture Françoise: & iceluy exposer & distribuer en vente le temps de quatre ans prochainement venant. Defendant à tous imprimeurs, libraires & aultres de ce ressort, iceluy livre imprimer ou faire imprimer, ou exposer en vente ledict temps, sur peine de confiscation desditz livres, qui aultrement seroient imprimez & distribuez, & d'amende arbitraire à la discretion de la court. Faict en Parlement l'unzeiesme jour d'Octobre, l'an mil cinq cens quarante deux.

Collation faite. Berruyer.

PROËSME DE L'AUTHEUR.

Si l'ordre, & la raison que nous tenons en noz euvres, est de tant digne de los, ou de blasme, que l'experience maistresse de toutes choses le conferme, ou condamne: je ne voy point de moyen suffisant ny raisonnable excuse, pour conserver la façon que nous avons d'escrire en la langue Françoise. A la verité aussi est elle trop estrange, & diverse de la prononciacion, tant par une curieuse superfluité de lettres, que par une vicieuse confusion de puissance entre elles. Or sont ce

vices, que je ne sçay quelle supersticion, ou bien nonchallance de noz ancestres, & de nous, a miz en avant avec une grande observance: je dy observance, qui a esté & est en si bonne recommandation, & reverence tant bien gardée, que le devoir, & loix de bien escrire, & former l'Image au vray de la prononciacion, n'ont pas seulement esté delaissées, mais d'avantage reprouvées comme vicieuses, & inutiles. Et combien que la difficulté que nous sentons en la letre nous en donne assez bonne evidence: pas ung de nous toutesfois n'a osé mettre en avant quelque moyen pour y remedier: tant pour la longue & commune façon de faire, que pour la crainte de sembler controuver nouvelles invencions, & de forger nouveaux troubles à ung peuple en ses coustumes tant usitées, & de si longue main receues: & qui au demourant nous sont si recommandées en toutes noz œuures, que bien souvent sans autre cognoissance de cause, & sans en vouloir recevoir, nous les tenons par trop opiniatremment pour loix, & ordonnances justes, & necessaires. Il est vray que l'entreprinse de forcer, & corrompre les bonnes coustumes, & aisées façons de vivre d'ung peuple pour l'assubjectir à autres confuses, superstitieuses, & serviles, seroit digne de reprehension & blasme: comme qui est poursuivie au grand dommage de l'aisance, & commun prouffit d'une chose publique. Au contraire aussi devra celle estre trouvée raisonnable, ou pour le moins digne de quelque support, là ou elle fera diligence de trouver les moyens pour amender les manieres de vivre corrompues, & pour d'avantage y donner l'ordre si suffisant qu'on s'en puisse ayder, & les ramener à quelque bonne fin. Or n'est il comme je pense, François tant soit il de petit jugement, & de grande affection en nostre usage d'escrire, qui ne se treuve souvent perplex, & empesché en la lecture: d'autant que pour la confusion & commun abus des letres, elle ne quadre point entierement à la prononciation. Parquoy considerant ce mal tant apparant, & esperant que la raison aura plus de pouvoir envers vous, qu'une obstination en ung vicieux, & confus usage: j'ay entrepris ce traicté de l'escriture Françoisse. Et tout ainsi qu'ung bon medecin apres avoir bien decouvert la nature, & circonstance d'une maladie, fait son devoir de donner d'avantage le moyen de guarison pour parvenir à la santé: en semblable aussi j'ay en decouvrant les faultes, & vices de nostre maniere d'escrire, qui nous donnent occasion de faire mauvaise lecture, fait finablement diligence de trouver les moyens, suyvant lesquelz vous pourrez, se bon vous semble, user d'une escriture certaine, ayans tant seulement egard à la prononciation Françoisse, & à la nayve puissance des letres.

DES CAUSES DE FAULSE ESCRITURE AVEC LEUR BLASME.

Chapitre Premier.

Priscian au commencement de son premier livre dit, que les Philosophes donnans la diffinition de la voix, la disent estre un battement d'air, ou bien le vray sensible de l'oye.

Le Son.

Mais pour parler proprement, & en general en la langue Françoisse nous appellerons Son, toutes choses sensibles à l'oye: comme qui est terme plus general que voix, d'autant qu'il s'estend universellement, à toutes manieres de battement d'air qui est oyble: comme gemissemens, souspirs, brayemens, hurlemens, parolles, & toutes autres manieres de criz, de chants, & bruytz faitz en l'air, tant par les corps animez, que par les inanimez.

Voix articulée. Voix d'artifice.

Or laissons toutes ces infinies façons de Sons, & venons à celuy, que Priscian appellé voix articulée, & que les François peuvent bien dire voix d'artifice: d'autant que les hommes diversement, & selon les contrées, s'aydent des voix par ung commun artifice, & usage, pour faire entendre plus aisément leur fantaisies, les ungs aux aultres.

Letres.

Et pour lesquelles d'avantage ilz ont inventé pour une plus grande aisance des notes, que nous appellons letres: tant pour advertir les absens, que refreschir leur memoire, & pour aussi la laisser perpetuelle d'eulx & des choses, que bon leur sembleroit faire entendre à leur posterité.

Letre.

La letre doncques est la moindre partie de la voix composée. Et fault entendre que les simples voix ont esté anciennement appellées Elemens, à la semblance de ceux du monde: car elles composent les vocables, tout ainsi que font ces autres, tous les corps composez. Consequemment doncques il fault inferer que tout ainsi que les voix composent en la prononciation ung vocable, qu'aussi les letres qui sont leurs notes feront le semblable en l'escriture: & que la difference des voix, & des letres sera d'autant que les voix sont les elemens de la prononciation, et les letres, les marques ou notes des elemens. Disons doncques que la letre est la note de l'element; & comme quasi une façon d'image d'une voix formée: laquelle on cognoit selon la qualité, & quantité de sa

figure. Et que tout ainsi que tous corps composez des elemens sont resolubles en eux, & non en plus ny moins: qu'aussi tous vocables sont resolubles es voix dont ilz sont composez. Parquoy il fault confesser que puis que les lettres ne sont qu'images de voix, que l'écriture devra estre d'autant de lettres que la prononciation requiert de voix: & que si elle se treuve autre, elle est faulse, abusive, & damnable. Or voyla la touche à la quelle il nous fault faire l'épreuve de nostre écriture, pour voyr si elle est telle, en qui nous trouvions les lettres en mesme nombre, que requiert la prononciation, suyvant leurs puissances de tout temps receues: de sorte que la lecture en puisse estre aisée, sans confusion, & sans desordre.

Trois vices d'écriture.

Pour à quoy parvenir il fault entendre, qu'une écriture peult estre corrompue en troys manieres: qui sont diminution, ou superfluité, ou usurpation d'une lettre pour autre.

Diminution de lettre en écriture. Chef, Cher.

L'écriture peut doncq'estre faulse par diminution, quand elle default d'une, ou de plusieurs lettres, qui sont requises pour représenter au vray la prononciation: ce que nous voyons es aucuns de noz vocables françois, comme en Chef, Cher, Danger: es quelz indubitablement nous prononçons la diphthongue, ie, parquoy nous devons écrire, Chief, Chier, Dangier. Et si on me debat que la prononciation ne le requiert pas, qu'on laisse la diphthongue, & écris comme tu prononces. J'entens bien que l'ung, & l'autre sont en usage: mais celuy qui est proferé par diphthongue est plus harmonieux, & plus usité. Or passons oultre, car ce vice n'a pas tant ancré en nostre écriture, qu'ont fait les deux ensuyvans, sinon de tant qu'une lettre prent la place d'une autre: par ce qu'allors l'écriture default en la lettre requise, quoy qu'autrement il y ayt autant de lettres qu'il y a de voix au vocable prononcé.

Le vice de superfluité de lettres.

L'écriture secondement peut estre mauvaise, quant elle est composée de plus de lettres que ne requiert la prononciation: par ce que telle écriture donne occasion de faire faulse lecture, & de prononcer voix, qui n'est point au vocable.

Superfluité d'écrire de toutes les lettres.

C'est ung vice si grand en nostre langue françoise qu'il n'y a lettre quasi en l'alphabet dont nous n'abusions quelquefois par superfluité. Comme de l'a, en aorné: du b, en debvoir, doibt, doibvent: du c, en infiniz vocables, comme fait parfaict, dict. Du d, comme admonestement, advis, adverse. De l'e, en battera, mettera, pour mettra, battra, qui est à faulte de considerer les formaisons des verbes.

Regle des infinitifz en re, & en er.

Et fault entendre que tous verbes qui se terminent en re en l'infinitif present, forment leur futur de l'indicatif en ray, ras, ra. &c. comme mettre, qui fait mettray, mettras, mettra, exceptez ceux qui fault excepter. comme estre, & si autres y en a. Mais quant l'infinitif se treuve en er, adjouste ay, as, a, comme fraper, fraperay, fraperas frapera. Passons aux autres lettres, & venons à l'f, comme en brièvement. au g, comme, ung, besoing. i, comme à meilleur. l, comme default, & autres infiniz. o, comme en oeuvre. p, comme escripre, escript, & autres aussi infiniz. s, comme en estre, honneste, & autres presque innombrables. t, comme en et, copulative, en faits, dictz, vents, & en tous les pleuriers du participe present, comme amants, beuvants, disants. En u, comme en la diphthongue, ou qui n'est point françoise. Au regard d'x, final comme en chevaulx, loyaulx, il n'est point françois. Je crains que vous vous scandalisiez de plusieurs exemples que j'ay icy mis en avant comme vicieux en leur écriture, jusques à ce que vous ayez veu mes raisons, que j'espere donner suffisantes en debatant l'usage d'une chascune lettre en particulier. Et pourtant je vous pryé d'avoir patience, & de ne me condamner point sans m'oyr.

Vice d'usurpation d'une lettre pour autre.

Il reste encores cest autre vice d'usurpation de lettre en une écriture, qui est, quant une lettre ou plusieurs usurpent la puissance d'une autre: veu que c'est occasion de faire lecture d'une voix pour autre, & par consequence mauvaise, & faulse prononciation. C'est un vice qui est venu pour avoir corrompu les puissances des lettres, & les avoir confondues les unes avecq' les autres. Comme nous faisons celle du c, qui ne deut estre employée qu'en semblable puissance que le K, duquel toutesfois nous usons en son d's, comme en façon, françois, de ça, Cicero. Et ainsi des autres lettres tant voyelles que consonnantes, dont nous parlerons quant viendra à leur ranc. Voyla doncques les principaux vices qui ont corrompu, & forcé nostre écriture, & qui aujourd'huy la tiennent en telle servitude qu'ilz la nous rendent confuse, & presque du tout inutile.

Trois façons de couverture, de vicieuse écriture.

Or ceux qui en prennent la defense, & aux quelz l'amendement des choses est ennuyeux, & deplaisant: ont de coustume de se remparer & fortifier, premierement de l'usage comme d'ung Bellouard imprenable, & hors de toutes batteries. Secondement ilz ont pour renfort, que pour marquer la difference des vocables il n'y a point de danger d'abuser d'aucunes lettres. Tiercement ilz s'efforcent de defendre la superfluité des lettres pour monstrier la derivaison, & source d'ung vocable tyré d'une autre langue: craignans à mon advis d'estre blasmez d'ingratitude, si autrement ilz le faisoient. Voyla en somme les plus grandes & plus apparantes raysons que mettent en avant ceux qui veulent couvrir & excuser les vices de l'écriture françoise: selon qu'en divisant j'ay peu decouvrir par les responses que communement font, autant le savant que l'ignorant. Or il nous fault battre, & miner ces troys forts, de sorte qu'il ne reste plus de moyen de defense aux opiniastres que nous ne puissions aisément, & sans crieries forcer l'écriture vicieuse, & la reduire à l'obeissance de la prononciation, comme qui est par raison sa dame, & princesse. Mais pour autant qu'entre ces defenses l'usage a la plus grande apparence, & qu'estant forcé les autres se trouveront bien tost habandonnées: j'ay advisé de premierement faire mes efforts contre luy avecq' bonnes raysons, & de le ruiner de sorte, qu'il ne se treuve home entendant rayson qui s'en ose plus doresnavant remparer. Voyons donc premierement si ce qu'à toutes hurtes nous appellons tousjours usage, devra point quelque fois plus raysonnablement prendre le nom d'abus: & pour nous garder d'abuser des termes, sachons premierement la diffinition d'usage.

Usage.

Lequel n'est aultre chose qu'une commune façon de vivre d'hommes, guidée par raison.

Abus.

Parquoy abus au contraire est une commune façon de vivre confuse, sans ordre, & sans rayson. Par ce moyen l'usage n'est en rien different de l'abus, sinon qu'il est fondé en rayson, & l'autre en desordre & confusion. Ce n'est doncq' pas assez messieurs pour approuver une façon de vivre, de dire, que de tous temps on a de coustume d'ainsi faire. Autrement il nous faudroit confesser que les vices & mauvaises coustumes de vivre seroient beaucoup plus louables que les vertus: comme qui sont beaucoup plus en usage entre les hommes, & de plus long temps, veu nostre fragilité. Vous me direz, & tresbien, que nous avons la loy, la conscience, l'honneur de dieu, qui les nous defendent, & commandent de bien faire. Aussi diray je que j'ay la loy, & la rayson par la puissance des lettres qui veult qu'elles seront en l'écriture pour représenter les voix de la prononciation, pour qui elles sont écrites: & non pas pour y estre oysives en leur puissance, ou bien usurper celle des autres. Car d'une telle façon d'écrire se cause une incertitude, & confusion de lecture.

Autre defense de vice d'écriture.

Et afin que nous n'oublions rien, disons encor ce qu'on pourroit mettre en avant. Comme que la puissance des lettres à peu esté changée avecq' le temps, & par consequence la maniere d'écrire: tout ainsi que l'usage de la langue se change, quoy qu'il ayt esté quelquefois receu: & que finalement l'usage à peu amener une façon d'écrire, en laquelle une lettre seroit quelquefois écrite pour estre prononcée comme s, en ministre, & autrefois autrepars, pour ne l'estre point: & pourtant seulement servir de remplage: ou bien comme aucuns disent de rendre la voyelle precedente longue, comme s, en estre: & en semblable des differences & derivaisons. Brief que les lettres ont aujourd'huy prins un usage tout autre qu'elles n'avoient anciennement. Et que nous anciens n'ont point eu plus grand droit de nous obliger à jamés de suyvre leurs inventions en la puissance des lettres sans les pouvoir diversifier, qu'il n'ont eu en l'usage du langage: lequel est aujourd'huy tout autre qu'anciennement & qui de jour à autre se change peu à peu. Or pour satisfaire à cest argument, je suis bien d'advise qu'il est raysonnable, que toutes les fois que nous pourrons amender non seulement nos nouvelles façons de faire: mais aussi celles que nous ont laissé nos anciens, & venir à meilleur fin, & perfection: qu'allors en obeissant à la rayson nous n'ayons egard, ny à nos usages, ny à ceux que nous tenons de tous temps, & qui semblent avoir esté de tous jamés: car la vertu & la rayson doivent tout dompter. Ny n'est en la puissance de tous les hommes (quelque consentement uny qu'ilz peussent avoir ensemble, si ainsi il pouvoit advenir) de faire que vertu soit vice, ou vice vertu, non plus que de commander au soleil faire son mouvement autre qu'il fait. Mais pourquoy attribue l'on à l'homme la rayson par sus les autres animaux: sinon d'autant qu'il doit mener ses euvres par la cognoissance d'elle? Et pourtant ceux doivent estre tenuz pour coupables de crime de lese majesté envers la rayson tant divine qu'humaine, & ennemis mortels du genre humain: qui reputent chose vicieuse à l'homme de chercher la cognoissance du moien de bien vivre tant envers dieu, qu'envers les hommes, qu'en ses privez affaires. Si aussi la façon de faire de nos anciens, ou celle qu'on invente de nouveau, nous mene aisément, & sans confusion à la fin que nous pretendons: il me semble qu'il n'est point d'homme de si petit jugement, ne de tant foible entendement s'il n'a du tout le sens perdu, qui ne jugea l'advise de ceux vraye simplesse, & folie, qui en delaisant une si grande aisance pour parvenir à ce que nous pourchassons, mettoient en avant une façon de faire confuse, & incertaine: & pour ne parvenir jamés à la fin pretendue. Or est il que l'usage par lequel on permet à une lettre représenter quelque fois la voix, & autresfois rien, ou bien tant seulement quelque accident à la voix comme longueur, difference, ou source de vocable, sans diversifier sa figure: ne peut estre qu'incertaine, & confuse: ny donner qu'occasion de faulx lecture. Car

comme cognoistroy'je qu'en ministre, monstre (quant il signifie une chose contrefaite) il fault prononcer s, plustost qu'en benistre, & monstre, qui est verbe? Je dy aussi par mesme moien que l'usage qui donne diverses puissances à une letre, rend la lecture incertaine & confuse, comme quant nous escrivons: il est advenu ung cas deça les monts d'estrange façon & condition, quelle difference treuve je en l'escriture par laquelle je cognoisse le premier & dernier c, devoir plustost estre prononcez en K, que les deux autres qu'il fault suyvant la prononciation proferer en s? J'entens tresbien que le refuge sera de dire qu'ung home qui aura quelque peu l'usage de prononciation françoise, se donnera garde de faire faulse lecture. Mais aussi sera ce tacitement confesser que l'escriture est incerteine, & dangereuse: & qu'il fault que le lecteur recoure à sa memoyre, là ou la prononciation telle qu'elle s'y treuve est bien plus parfaitement escrite. Au demourant je vouldroys bien savoir quel bien, ou quel profit il en vient, ou bien quelle necessité nous y contraint? sinon que sans point de doubte le vocable en a tant plus belle apparence. Mais ou est celuy qui ne blasmast le peinctre qui entreprenant de pourtraire la face de quelqu'ung: fait en son pourtraict des cicatrices, ou autres marques notables qui ne fussent point au vif? Car toute pourtraicture pour estre louable, doit estre faicte telle, qu'en la voyant on cognoisse le vif; & qu'en voyant le vif, on la cognoisse. Or me semble il messieurs, que je vous ay amené assez de raysons, & suffisantes pour ne nous fortifier point de l'usage en noz euvres, sinon de tant que nous le trouverons necessaire, & fondé en rayson. Je sçay bien toutesfois, qu'il s'en trouvera quelques ungs qui courroucez demanderont en fureur, si je pense plus savoir que les autres. Aux quelz aussi je demanderay en semblable, si lors qu'un Capitaine est assiegé dedans une ville qu'on bat, & mine de toutes pars, doit demander aux ennemys, s'ilz cuydent bien pouvoir forcer la place? car il me semble qu'alors le temps & la necessité le forcent assez d'avisier par tout, en faisant diligence de contreminer, de remparer, & d'envoyer force es lieux plus necesseres. Autrement en s'amusant en ses demandes, & depris des ennemys, il se trouveroit bien tost forcé avecq' le dangier de sa vie, & honneur. Aussi esse une bestise à ung home de faire telles demandes à celuy qui met en avant des raysons, & moiens pour confondre ung abus en quelque façon de vivre que ce soit, au lieu d'y respondre: & de les debatre particulierement, & par le menu, & non pas recourir, à je ne sçay quelle arrogante façon de response, que les ignorans outrez, & conveincuz, & ne saçhans plus de quel boys faire fleche ont souvent à la bouche, disans les raysons qui les forcent estre si foybles, qu'elles n'ont point besoing de response. Voyla l'excuse dont bien souvent s'aydent ceux qui veulent bien avoir la reputation d'hommes savans, & bien entenduz, mesmement quand ilz font profession de sciences: ayans opinion qu'ung consentement à la doctrine, & rayson proposée par autruy, sent sa honte, & infamie: & qu'une obstination opiniastre en ignorance, & faulse doctrine, donne apparence de grand savoir, & pourtant honorable. Au demourant je ne suis pas de ceux qui cuydent plus savoir que les autres. Mais je suis bien de ceux qui prennent la hardiesse de mettre en avant des raysons, & moiens pour corriger sa propre faute, & celle d'autruy. Mais combien de François, quants Italiens, quants Allemans, & Hespagnols? Brief toutes nations estranges qui donnent dans nostre escriture la blasment: comme qui est par trop estrange de la prononciation françoise. Je confesse bien qu'à bonne rayson on me jugera en ce traicté le plus impatient, le plus outrecuydé, & finalement le plus damnable de tous: j'entens si l'impacience de l'home es choses corrompues, & faictes sans raison est vicieuse, & digne de blasme. Concluons doncques que l'usage gardé de si longue main qu'on vouldra en tout art, & façon de vivre, par lequel nous ne pervenons point à la fin que nous pretendons: mais au contraire à une confusion, & desordre, est damnable, comme qui est inutile.

Defense de vice d'escriture, pour la difference des vocables

Poursuivons doresnavant les deux autres defenses, dont se fortifient ceux, qui n'ayment que confusion, & desordre: & commençons à vuyder celle par la quelle ilz estiment la superfluite des letres estre non seulement tollerable: mais d'avantage necessere en l'escriture françoise, pour monstrier la difference des vocables. Ce qu'ilz font d'une creinte qu'ilz ont, que le lecteur ne prenne quelque mauvais sens pour la mesme semblance des vocables en l'escriture. Aux quelz premierement par mesme rayson je dy, qu'il faudroit user de voix superflues en la prononciation: d'autant que les escotans peuvent tumber par la semblance de plusieurs vocables au mesme inconvenient que fait le lecteur: & par consequence il nous faudra parler jargon pour contenter ces observateurs de differences.

Trois moiens de differences de vocables.

Or je treuve que la cognoissance des differences des vocables se peut faire en troys sortes en nostre escriture, & paravanture en quatre si nous voulions prendre garde aux accens. Mais pour autant qu'ilz sont encores incognez aux françois, nous nous en somes deporté. Premierement doncques on cognoit la difference des vocables, quant toutes les voix ou aucunes de celles dont ilz sont composez sont diverses, comme Roy, Paris, Lyon, Hector. La seconde maniere de difference est, quant les vocables ne sont point differens en substance de voix: mais en la seule quantité, d'une, ou de plusieurs voyelles: comme quant nous disons, qu'ung home a effondré ung huys fermé d'une buche ferme. Ces deux ferme ne sont en rien differens en substance de voix: mais tant seulement en la quantité de la derniere syllabe du premier fermé, qui est longue, à cause de l'e que vous appelez masculin, & que proprement je vouldroys appeller e long: attendu que les quantités longue, ou briefve sont es voix, & qu'improprement nous leur attribuons sexe. La tierce maniere de cognoistre la difference des vocables, est celle qui vuyde nostre question: la quelle depend du sens, & du jugement de l'home qui saura discerner les diverses significations des vocables qui ne sont en rien differens, sinon d'autant que la rayson du propos le requiert. Comme

si en parlant du Zodiac, & des estoilles fixes qui y sont, quelqu'ung dye ou bien escrive, que le cueur du Lyon est en la vingt & deuziesme partie du Lyon ou environ: la matiere nous devra donner occasion de ne juger ce Lyon estre une beste comme nous le voyons en terre. Et toutesfois la prononciation, ny l'escriture ne sont point autre de ce vocable Lyon, soit qu'il signifie une beste terrestre, ou l'ung des signes du Zodiac. Combien d'avantage pourroys je amener de mots françois, es quelz nous ne faisons point de difference ny en prononciation, ny en escriture: quoy que les significations soient diverses.

Passe.

Comme quant nous disons: cest arbalestier qui passe, a frappé une passe, d'une arbaleste de passe: là ou nous prononçons troys passe, d'une mesme prononciation, & les escrivons de mesmes lettres. Or me dictes maintenant messieurs les observateurs de differences, la rayson pourquoy vous n'avez point mise de note de difference en ceux cy, ny en ung milion d'autres: & qu'au contraire vous en faictes es aucuns en corrompant la loy de l'escriture? Il semble que ce soit de peur qu'elle ne soit trop aisée, & lisible. Dictes moy d'avantage quant nous disons: tu dis, tu fais en sorte, que tes dictz, & tes faicts nous sont dix fois plus griefs, qu'ung fes, ou est la difference que vous trouvez en la prolation de dis, dictz, & dix, & en celle de ces autres, fais, faicts, fes? Pourquoy doncq' auront ilz plus grand privilege de corrompre l'escriture, que ces autres dont nous avons parlé? Mais ou est la langue tant soit elle diserte, & opulente, qui se soit exemptée de pluralité de significations en ung vocable? combien qu'au demourant elle ne se treuve faire autre difference en l'escriture que fait la prononciation, au moins en la corrompant: & là ou elle l'auroit fait, la façon en seroit digne de blasme. Concluons doncques que quelque difference que nous desirions mettre entre les vocables en nostre escriture, il la fault ranger à la prononciation, & ne corrompre point la propriété, & puissance des lettres.

La defense par les derivaisons.

Il ne nous reste doncq' plus à debatre que la difficulté des derivaisons qui est le dernier refuge de ceux qui veulent defendre la superfluité des lettres en l'escriture: & mesmement des Latins, disans, qu'il n'y a point de danger: & que d'avantage nous sommes tenus d'escire quelque marque de derivaisons quant nous tirons quelque vocable d'une autre langue, comme par une maniere de reverence, & recognoissance du bien que nous avons receu en faisant tel emprunt. De sorte qu'ilz nous contraignent bien souvent d'estre superfluz en escriture, comme, en recevoir escrire, fait, & autres infinis vocables. Pour ausquelz satisfaire il nous fault premierement entendre que s'il y gist obligation à telle recognoissance, elle est, ou par loy naturelle, ou bien d'une privée obligation de peuple à autre par une convention, ou quasi convention. Au regard de celle qui vient de crime elle n'a point icy de lieu: d'autant qu'il n'y a non plus d'offense en tel emprunt, que d'allumer son tyson au feu d'autrui. Premierement quant à la loy naturelle, il me semble qu'elle nous commande ne faire rien à autrui que nous ne volussions bien qu'on nous fait. Aussi ne seroit il pas raysonnable, que nous comme envieux fissions querelle aux Grecz, Latins, ou autre nation estrange, si en semblable ilz tyroient de nostre langue aucung vocable. Et là ou nous la voudrions dresser, il faudroit qu'elle fust colorée de quelque perte, ou dommage, aultrement elle seroit deraysonnable. Premierement quant à la perte, je n'y en treuve non plus en l'emprunt d'ung vocable pour celui dont on le tyre, qu'il s'en trouvera en celui que fait ung peuple des bonnes loix, & costumes d'une autre nation. Parquoy il n'y a point de dommages: mais au contraire ung merueilleux gain de gloire, & honneur pour la langue de qui on fait l'emprunt, si nous considerons, qu'il se fait d'une bonne estime qu'on a de sa suffisance, & bonne invention en ses vocables. Et si d'avantage il y gisoit obligation, ou est le peuple au monde qui s'en sceut excuser, soit Grec, soit Latin, Juif, ou Indien? Brief toutes nations du monde ont esté quelquefois troublées de quelque autre peuple, de sorte qu'attendu les longues demeures que par le moien des guerres & victoires, ont esté faictes des homes sur autres pays: il est impossible qu'il ne se soit faite quelque confusion, & mutuel emprunt de langage. Et toutesfois nous ne voyons point les Romains, ny les Grecz, & Hebreux, satisfaire à telle obligation en corrompant la puissance, & l'ordre de l'usage des lettres. Il reste doncques que vous me direz, que nonobstant toutes ces remonstrances, qu'il est bien raysonnable de recognoistre le bien de celui, dont tu l'as receu, encores qu'il ne fasse perte, comme qui t'a esté moyen de venir à ce bien là. Quant à cela je confesse bien que ce seroit ingratitude, de mesconnoistre celui duquel tu auras receu ung bien tant petit qu'on voudra, là ou l'occasion s'offriroit de le recognoistre ou nyer. Comme si le propos se mettoit sus de la source de quelque vocable tyré de la langue Latine, & que tu la voulusses taire, & l'attribuer à la tienne, ou autre, par malice. A la verité aussi esse là, ou il fault estre soigneux de la derivaison des vocables: comme quant on veult faire une gramme, & eplucher la nayve source d'une diction à la costume des Latins, qui est trop plus que raysonnable: & non pas user de ceste façon de marque par une corruption, ou superfluité de lettres, & par je ne sçay quel emprunt que fait la plume plus que l'usage de la langue. Et quant ainsi seroit que noz anciens s'y seroient obligez de leur franche volonté, je ne croy point que les Grecz, ny Latins qui ont mis tant de peine à rendre leur escriture la plus parfaite, & plus approchant de leur prononciation qu'il leur a esté possible, eussent jamés accepté une tant inique, & deraysonnable obligation. Joint qu'il me semble qu'une recognoissance de quelque bien receu d'autrui, doit estre faite telle qu'elle luy soit agreable. Et là ou ilz auroient accepté, elle se pourroit maintenir nulle, comme qui est faite contre les loix, & ordonnances de bien escire. Or il n'est point de bien fait si grand qui ne puisse obliger à mal faire, ny faire chose sotté, & digne de reprehension. Au demourant si ainsi estoit que nous fussions tenuz à ceste maniere de recognoissance par superfluité de lettres, il me semble que la loy deut estre generale, & que nous

serions tenuz le faire autant aux ungs qu'aux autres. Comment doncques nous excuserons nous en infiniz vocables tyrés des autres langues, esquelz nous n'avons point mis de letre superflue? comme, dire, ame, home, forme, figure, pain, vin, letre, peindre, pourriture, fievre, rumeur, beau, cheval, egal, larmes. Brief ilz sont en infiny nombre.

Dict. Faict.

Venons d'avantage à ceux qui sont descenduz d'une mesme source, & qu'on me rende raison pourquoy es aucuns il y a une letre superflue qui n'est point gardée es autres? comme en dict, & fait, esquelz le c, est superflu, ny n'est point en la prononciation. Vous me direz incontinant que c'est pour monstrier qu'ilz viennent de dictum & factum, esquelz est le c: mais aussi repliqueray je pourquoy en semblable dy, dis, dit, dire, fais, fait, & faire, ne sont escrits avecq' le mesme c, veu qu'ilz viennent de dico, dicis, dicit, dicere, facio, facis, facit, facere: lesquelz tous sont escrits du c, & desquelz dictum & factum ne sont que derivez.

Escripre.

Que dirons nous de ceux qui mettent des lettres qui ne sont point à la source? comme qui escrivent escripre. Je ne puis bonnement entendre à quelle intention ilz mettent ce p. Car il me semble que suyvant leurs regles de derivaisons, il falloit plustost mettre un b, d'autant qu'il est decendu de scribere. Il est vray qu'ilz me pourront dire qu'il n'y a non plus de danger en l'ung qu'en l'autre, comme qui ny servent que d'estonner le lyseur ainsi que fait un espovantal de cheneviere les oysillons, corneilles, & pies. Concluons doncques que telles observations de derivaisons faictes contre la rayson, & l'ordre d'escriure sont vicieuses, comme qui la corrompent, & la rendent incertaine, & confuse: & que finalement nonobstant toutes les susdictes defenses amenées par ceux qui veulent maintenir les vices de l'escriure Françoisse, il la fault ranger au seul usage de la prononciation: de sorte qu'elle devra changer de lettres, ainsi que l'usage de la langue changera de voix, comme celle qui luy sert à représenter son Image. Laquelle nous y devons mirer tout telle & ainsi entiere suyvant les puissances des lettres, qu'on a de coustume de mirer en un mirouer les Images des choses qui luy sont présentées. Mais pour autant qu'il est impossible de bien escrire selon les voix de la prononciation, que premierement nous ne cognoissions les puissances des lettres, & à quelles voix elles servent: tout ainsi que ce n'est pas assez à un peintre d'avoir le vif present s'il ne cognoist les couleurs propres pour faire le pourtrait perfect: il est necessaire pour rendre nostre entreprinse perfective de les rechercher par le menu, & faire en sorte que nonobstant l'abus nous en puissions bien user: & telement qu'il ne se treuve point de façon de voix Françoisse, qui ne se puisse escrire si distinctement, que le lecteur n'ayt point d'occasion de demourer perplez par un desordre d'escriure.

DES LETRES, & DE LEURS PUISSANCES.

Chapitre II.

Ceux qui premierement ont divisé les voix simples, & subsequemment les lettres, les ont divisées en voyelles, & consonantes: tenans les voyelles comme ames vivifiantes les consonantes, d'autant que sans elles, elles ne peuvent estre prononcées: non plus qu'un corps ne peut avoir mouvement, ny vie sans l'ame.

a, e, i, o, u

Or n'ont ilz au commencement assigné que cinq voyelles en general: qui sont, a, e, i, o, u, comme desquelles les autres moyennes participoient, sans avoir egard à la diversité qui pouvoit provenir à cause de la quantité. Mais depuis les Grecz considerans leur prononciation, inventerent la lettre, η, comme qui estoit une voix moienne entre a, & e: & qui d'avantage estoit longue, ou bien si vous voulez masculine. Aussi ont ilz fait l'ω mega que nous pouvons appeller le grand O, le composans de deux o micron qui est un o petit, pour aucuns vocables esquelz la prononciation de l'o estoit plus longue. Or me semble il que la langue Françoisse a beaucoup de diversitez de voyelles, si nous y voulons prendre garde: & qui ont besoing d'estre notées en nostre escriure, si nous la voulons rendre perfective. Car je treuve qu'entre ces cinq voyelles nous avons aucunes qui sont moyennes.

e femenin clos. é masculin clos. é ouvert masculin. e ouvert femenin

Et premierement il me semble que tout ainsi que nous avons cest e, commun que nous divisons en masculin, & femenin comme en bonne, & bonté: & que nous devons appeller e clos: qu'en semblable aussi avons nous un e ouvert masculin, & femenin, duquel la prononciation est entre a, & e, que j'appelle e ouvert, comme qui requiert une prolotion plus ouverte que l'e commun, ainsi que nous voyons en mes, tes, ses, semblablement: esquelz certainement l'e sonne plus ouvert qu'en bonne, bonté.

Ai.

Et croy bien que pour la craincte qu'on avoit qu'au lieu de l'e ouvert on ne leust ung e clos, on a abusé de la diphthongue ai, tout ainsi que font aucuns Latins qui la prononcent en e ouvert. De sorte qu'au lieu d'escrire més, fés, ilz ont escrit, mais, faicts: qui est une mauvaise escriture, & abusive, comme je le vous monstreray quant nous viendrons à vuyder les diphthongues. Et pourtant estoit il beaucoup meilleur de l'escrire d'ung simple e. Ilz ont voulu d'avantage exprimer cest e ouvert en adjoustant au commun e une s, comme en estre beste, esquelz il suffisoit ung é ouvert masculin.

é ouvert masculin.

Car comme je vous ay dict tout ainsi que nous avons l'e commun & clos masculin, & femenin, nous avons aussi l'e ouvert de mesme.

e ouvert femenin

De sorte que nous prononçons en être, bête é ouvert masculin, & en bonnet, briquet, furet, semblablement, nous prononçons l'e femenin.

Regle.

Et notés que tous noms & participes qui se terminent en ét au singulier, ont la terminaison du pleurier en és par é ouvert masculin comme bonnet, bonnés, furet, furés: fet, perfet, escrits comme requiert leur prononciation, font, fés, & perfés. Et si on te debat que ceste façon d'escriture est bien diverse de la Latine, respons qu'aussi est bien la prononciation Françoisse, que tu entens escrire, & non pas la Latine. Au demourant il n'y a Calomniateur si difficile, qui se sceut pleindre de faire prononciation autre que Françoisse en lisant ceste façon d'escriture. Mais pour autant qu'on me pourroit dire que ceste difference d'e, est malaisée à faire, vous avez ung remede qui est de recourir aux vocables esquelz ilz sont cognuz.

Maistre.

Et pourtant si je veux savoir comme se doit escrire maistre, mon recours sera à être: comme qui sont d'une mesme prononciation au premier e, par ce moien tu despouilleras ce maistre, de la diphthongue ai, avecq' s, & y mettras le seul é ouvert masculin escrivant métre. Or entendez que combien qu'on ayt inventé (& avecq' bonne rayson) de diversifier é masculin du femenin par la ligne dont les Latins notent leur accent aigu, qu'il ne s'ensuyt pas pourtant que l'é masculin ait tousjours l'accent aigu de sa nature. Car si nous considerons bien la langue Françoisse nous trouverons que communement l'accent aigu se treuve bien e femenin, comme es secondes trousses du plurier des verbes du present indicatif. Ce que nous voyons quant nous disons, vous commencez, vous revénez, esquelz l'accent aigu n'est pas en la derniere syllable mais en la penultime, qui est ung e femenin. Avecq' ce que jamés l'accent ne change la quantité de la syllabe. Il est vray qu'il y en a d'autres qui diversifient cest é masculin avecq' une ligne oblique qui prent sa naissance en l'e, en ceste sorte [e], que je trouverois beaucoup meilleur par ce que cest autre marque qui ja est en usage, est beaucoup plus propre pour signer les accens à qui les voudroit marquer. Quoy que ce soit tout revient à ung.

Allast.

Croyez que par faute d'avoir consideré les quantités des voyelles noz ancestres sont en partie tombez au vice de superfluité de letres: non seulement en l'e, mais aussi es autres voyelles, comme de l'a, es tierces personnes du preterit perfect d'aucuns verbes, escrivans, allast, donnast, aymast: esquelz comme il est notoire, s est superflue, & suffit seulement de marquer a ainsi que l'é masculin: ou bien si cela vous semble ennuyeux de laisser l'a simple. Car encor' qu'on profera a brief, si ne seroit il pas si estrange de nostre prononciation que si on proferoit s.

Fist.

Nous faisons aussi le semblable de l'i, comme quant nous escrivons fist, fistes, dist, & ainsi des autres: esquelz nous sentons evidemment la seule prononciation d'un í, long: & devons escrire fit fítes.

Feit.

Il est vray que nous avons voulu r'habiller cela par la diphthongue ei: je ne treuve point toutesfois qu'elle y soit prononcée, ny ne le peult estre sans mauvaise grace.

i Consonante.

Nous usons aussi de l'i consonante, & de mesme figure que la voyelle: toutesfois qui voudroit

rendre nostre esriture parfaite, il la faudroit aucunement diversifier, & la tenir quelque peu plus longue.

o ouvert

Venons maintenant à l'o, lequel je treuve en la langue Française estre quelquesfois prononcé ouvert, comme en cor, corps, corne, mort, & autrefois clos, comme en tonner, foller, non, nom: dont es aucuns nous adjoustons ung u, comme en amour, pouvoir, nous:

Noz. Nous

lequel aussi nous escrivons sans u, comme quant nous disons, noz peres nous ont fait de grans biens. Et toutesfois autant y a il de difference en leur prononciation qu'il y a entre deux gottes d'eau. Parquoy je dy que veu que nous avons des vocables, ou le simple o fait autant en l'esriture que la diphthongue ou, que nous deussions corriger ceste façon d'escrire. Car il n'est point de mention de la voyelle u, en toute la langue Française faisant diphthongue avecq' l'o; attendu qu'il faudroit par necessité que nous l'oyssions en la prononciation, tout ainsi que nous l'oyons en la diphthongue eu, & qu'il fait une telle resonance en une syllabe qu'il fait en ce mot cohue, hors qu'il est prononcé par division.

Amor.

J'entens bien qu'on me dira que si nous escrivons amor qu'on prononcera cest o, tout ainsi qu'on fait en cor, mort, corps. Mais aussi diray je qu'on le pourra aussi bien prononcer clos comme on fait en tondre, noz, hoste, compaignon, & en assez d'autres: esquelz certainement la prononciation est toute telle qu'en amour, pour, courir, pouvoir.

o devant r.

Et à ce que je puis cognoistre nous ne trouvons ceste diversité de prononciation qu'avecq' r. Car devant les autres consonantes il me semble qu'il se prononce tousjours clos: & s'il s'en treuve de prononcez ouverts, ilz sont bien rares. Parquoy pour le moins nous fault il noter de n'escrire jamés, ou, devant les autres consonantes: car c'est la vraye prononciation de l'o: & escrivons povoir, covrir, coper, covoitise tout ainsi que nous escrivons bonne, bonté, compaignon.

o ouvert rare en la langue Française

Et au regard de l'o ouvert il participe de l'a, & o, & est bien rare en la prononciation Française: avecq' ce qu'il ne se treuve (comme j'ay dict) qu'en aucuns vocables devant r, comme en cor, corne, corps, mort, fort, bord, or. Ausquelz on pourroit donner ung point au dessus, comme cór, córps, mórt, pour denoter l'o ouvert, & escrire du simple o tous autres vocables que nous escrivons avecq' la diphthongue ou. Et ne doit non plus l'o, estre diphthongué en pour, court, amour, & ainsi de tous autres o, qu'en corone, bonne, bonté, coller, douleur: attendu que la prononciation ne se trouvera point autre es ungs qu'es autres. Vous pourrez paravanture dire, que je cherche ung peu de trop pres les choses. Croyez que je le fais affin que vous cognoissiez comme a esté grande la nonchallance de nous & de noz ancestres, en l'ordre de nostre esriture: & affin que pour le moins la cognoissance des petites faultes vous donne horreur es plus grandes, & telle que quelquefois vous pensiez de les corriger. Et pour aussi donner occasion à ceux qui font des regles de bien escrire, de rechercher les choses au vif, & de ne se haster pas tant de nous charger de celles qui ne partent d'autres principes que de leur fantaisie seule, avecq' je ne sçay quelle superstition de nombre de letres pour oultrier l'esriture Française, & la rendre confuse.

U. Umbre. Unde. Ombre. Onde.

Au regard de u, je treuve que quelquefois nous luy faisons usurper la puissance de l'o devant m, & n, qui est ung vice venu des Latins à cause des derivaisons, comme en umbre, unde, qui viennent d'umbra, & unda: par faulte d'avoir consideré que l'usage de la langue Française a tourné cest u, en o, & d'escrire ombre, onde, & ainsi de tous les autres, esquelz vous oyez le son de l'o, comme en conduire, prononcer.

Humble

Vous en pourrez aisément voyr la difference en faisant comparaison d'humble à ombre, & de ung à onde: d'autant que vous oyez en humble, & ung, evidemment la voix de u, & es autres celle de l'o. Brief tout ce que vous demande l'esriture n'est point en grand lecture de livres. Il ne fault estre Hebreu, ne Grec, ne Latin, il ne vous fault que la prononciation française, & savoir la puissance des letres, sans vous amuser à l'orthographie des autres langes, quelque difficulté qu'on vous face pour les derivaisons: suyvant les quelles vous escririez ung langage qui n'est Latin, Grec, ny François, inutile, & confus pour nous, & scandaleux aux estrangiers. Au demourant je treuve que les Latins, & François, & toutes autres nations qui usent de l'u, s'en

aydent aussi en son de consonnante.

Claude Cæsar.

Parquoy l'advis de Claude Cæsar n'estoit pas sans rayson, qui voulut qu'on usa d'une autre figure de letre pour u, consonante en inventant une [f], renversée: qui toutesfois ne fut pas receue. A la verité aussi est ce chose bien difficile de faire recevoir à ung peuple une nouvelle façon de faire tant soit elle juste, raysonnable, & à son advantage. Et pourtant quiconque se mesle de faire telles remonstrances, se doit contenter d'avoir fait son devoir envers les homes, de tant qu'il sent son entreprinse bonne & fondée en rayson: sans au demourant craindre les moqueries & blames ausquelz finalement l'ignorance forcée a son recours. Il nous reste encores à depescher l'y grec, le quel semble estre superflu en nostre langue: d'autant que l'i, est suffisant. Il est vray que les Latins en usent tant seulement es vocables tyrez des Grez, es quelz il se rencontre, comme en syllaba, lychnus, lycaon, & aultres innumerables: combien qu'il n'est pas vray semblable, qu'ilz l'ayent prononcé anciennement en i. Or quant à nous ce nous seroit une grand peine de chercher en nostre langue les vocables Grecz qui le requierent, d'autant que chascun en use à son bon gré pour i, & sans faire tort à l'escriture.

Aymer. Aimer.

Aussi bon est aymer qu'aimer. Il est vray qu'il seroit plus convenant entre deux voyelles que l'i, là ou i, demeure voyelle. Ce qu'aussi nous faisons le plus souvent, comme en loyal, royal, & à bonne rayson: veu que l'i, sonne quelque fois en consonante entre deux voyelles, comme en gojat, projet, ce que jamés ne fait l'y, grec.

DES DIPHTHONGUES.

Chapitre III.

Diphthongue.

Or avant que de disputer des diphthongues, sachons premierement que cest, & disons que diphthongue, en comprenant les triphthongues, est ung amas de plusieurs voyelles retenans leur son en une seule syllabe:

Ay. Eao. Oy. Ye. Uy.

comme ay, en aydant, eao, en beao, veao, oy en moins, ye en hyer, fier, uy en bruyt, & ainsi des autres es quelz les deux voyelles sont prononcées. Et pourtant abusent ceux qui cuydent que de ceste assemblée de voyelles, il s'en face une confusion de son d'une seule autre que celuy de celles qui la forment: comme font les Grecz d'aujourd'huy, quant ilz prononcent Aineas, Eneas:

Typtis. Typteis. Inon. Oinon.

ou bien quant on pense que l'une seule des deux doit estre prononcée: ce qu'ilz font en la plus grand partie de leurs diphthongues, prononçans tant seulement la derniere voyelle, comme Tiptis, pour Tipteis, inon, pour oinon: ayans opinion les aucuns d'eux estre impossible de faire en la langue Grecque, ce que les enfans, & nourisses savent faire en la nostre.

Aimatto

Mais quelle difficulté y a il plus grande à prononcer ai, & oi, en aimatto, aideo, oine typoién, qu'en ces autres françois, aimant, aydant, oindre, & moién: es quelz nous oyons resoner legierement les deux voyelles?

Deux abus en diphthongue, en l'escriture françoise.

Or je treuve qu'en nostre escriture nous en abusons en deux sortes, l'une, en ce que nous escrivons diphthongue au lieu d'une simple voyelle, & l'autre en escrivant une diphthongue pour autre.

Ai.

Voyons premierement doncques celles qui commencent par a, & considerons si ai, se treuve tousjours raysonnablement escrit, de sorte que les deux voyelles soient en la prononciation comme nous les voyons en ayment, aydant, hair.

Mais. Maistre. e.

Il n'ya point de doute qu'en mais, maistre, aise, vous ny trouverez aucunes nouvelles de la diphthongue ay, mais tant seulement d'ung e que j'appelle é ouvert, comme ja j'ay dict. Parquoy telle maniere d'écriture est vicieuse en ceux là, & en tous autres semblables, es quelz la prononciation est autre que d'ai: comme vous pourrez cognoistre si vous les paragnez à aydant, aymant, es quelz elle est veritablement prononcée.

Ai pour ei.

Je treuve d'avantage que nous faisons bien souvent usurper à la diphthongue ai, la puissance de ei, comme en ces vocables saint, main, maintenir: es quelz sans point de doute nous prononçons la diphthongue ei tout ainsi qu'en ceint, ceinture, peindre, peinture, meine, emmeine. De sorte que si tu te joues de vouloir prononcer ai en ceux là, tu seras trouvé lourd, & de mauvaise grace, & avecq aussi bonne rayson qu'est le menu peuple de Paris quant il prononce main, pain, par ai. Ne soyons doncq pas plus lourds, & n'yez en nostre écriture que nous ne voudrions estre trouvez en la lecture: & escrivons pein, mein, & tous autres, es quelz nous oyons semblable prononciation par ei, ainsi que nous faisons peine, meine, ceint, ceinture, peindre, ayans tousjours comme je vous ay dict la prononciation devant noz yeux: car cest le vif, & le refrain de nostre écriture.

ao. au. Paovre.

Nous avons d'avantage en la prononciation la diphthongue ao, laquelle nostre écriture ne cognoist comme point, mais a au contraire en bonne recommandation la diphthongue au, qu'onques à mon advis langue de françois ne prononça en son langage, comme autant, cault, chauld, chevaux royaux, es quelz nous oyons distinctement la diphthongue ao, tout ainsi qu'en paovre.

Saoler.

Au contraire aussi nous l'escrivons en saoler, aorner, là ou il n'est nulle memoire de l'a, en la prononciation.

Aotant.

Vsons doncques de la vraye diphthongue en nostre écriture dont use la prononciation, & escrivons aotant, caot, & ainsi des autres, & mesmement qu'elle est hors du dangier des Calomniateurs. Car il est impossible d'en faire lecture en diphthongue, qu'on ne prononce le françois.

Oy. Oe.

Passons aux autres diphthongues, j'entens à celles ou il me semble qu'on fait quelque abus, comme à la diphthongue oy: la quelle je voy indifferement escrite pour oe, comme en moy, toy, soy, troys foys, roy, & estoit aymoït, & finalement en tous les preterits imperfectz des verbes: comme aymoys, aymoït, estoys, estoit, & quant nous disons quelquefois j'aymoï, j'estoy, es quelz indubitablement nous prononçons la diphthongue oe, par e ouvert féminin, ou brief. Ce que nous verrons evidemment si nous voulons considerer ceste diphthongue oi, es vocables es quelz elle est prononcée, & trouverons qu'il y a grande difference des ungs es autres.

Moins. Royal. Loyal.

Car en moins royal, loyal, nous oyons evidemment en la prolotion la diphthongue commencer par o, & finir par i. Au contraire en moy, toy, soy, nous oyons la fin de la diphthongue, non seulement en e, mais encor en é ouvert, qui est moien entre a & e clos, & par consequence bien estrange de la prononciation de l'i, ou y grec.

Loé. Roé.

Nous escrirons doncq' loé, roé, & loyal, royal. Par ce moien la diphthongue oé, sera tournée en oy en ces autres derivatifs. Aussi ferons nous estoïét alloét, & tous autres qui ont mesme prononciation, & qu'un enfant apris en l'Alphabeth cognoistroit aisément. Et retenez que je parle de la diphthongue oé par l'é ouvert brief: car nous en avons une autre par l'é ouvert masculin, par lequel nous nous dechargerons de deux lettres superflues: les quelles nous donnent occasion grande, & mesmement à ceux qui ne sont rusez, & bien usitez à la langue françoise (je ne dy pas seulement aux estrangiers, mais aussi à la plus grand partie des françois) de faire une lecture merueilleusement aigre au pris de nostre usage de parler.

Aymoïent venoïent.

Les quelles lettres se treuvent entrelassées en la tierce personne du pluriel des verbes du preterit imperfect, comme en aymoïent, venoïent, disoïent: es quelz si nous lisons la dernière syllabe

entiere comme la rayson de l'écriture le requiert, je vous laisse à penser de quelle mauvaise grace sera la prononciation: & s'il fault comme la raison le veult que nous lisions moient en aimoient, tout ainsi que nous le faisons en moien. Or pour remedier à cecy, & que nostre écriture soit plus courte & plus lisible, il nous fault recourir à la prononciation ainsi qu'ung peintre recourt au vif ou à l'ordonnance qu'il suyt pour corriger son pourtraict.

Oé.

De vray il me semble que nous ne proferons à parler proprement en françois que la diphthongue oé avecq' le t, en queue, laquelle j'entens estre de l'o & é ouvert long: de sorte que ceste derniere syllabe n'est en rien differente de celle de la tierce personne du singulier, sinon d'autant que l'e du pluriel demande plus longue prononciation, que celuy du singulier:

Ferme. Fermé.

tout ainsi que nous voyons advenir en l'e clos femenin, & masculin, comme quant nous disons: ferme l'huys, s'il n'est fermé, nous ne voyons aucune difference en la prononciation, sinon, que la derniere syllabe du dernier fermé requiert plus longue prolation.

Aymoét. Aymoét.

Aussi dy je que quant nous disons Pierre aymoét ceux qui l'aymoét: il n'ya difference entre ces deux verbes, sinon que le premier a e ouvert femenin, & le dernier a l'é masculin qui demande une prononciation lente estant celle de l'autre fort soudaine: & là ou vous vous sentiriez chargez de l'e ouvert, tousjours faudroit il ung é masculin en l'ung, & femenin en l'autre. Ny n'ay introduit l'e ouvert, sinon pour rendre l'écriture plus parfaite, & plus lisible. Car il me semble que la charge n'en est pas si grande que l'aisance.

Ou.

Il reste encores à debatre la diphthongue ou, dont comme je vous ay dict nous nous passerions bien: tellement que nous voyons que les ungs l'ecrivent quelquefois, les autres non en aucuns vocables, comme en nous, quant il est primitif, & non en noz quant il est derivatif. Ce qu'ilz ne font pour autre rayson que pour faire la difference du primitif au pris du derivatif: à quoy je vous ay ja respondu qu'il n'y a difference, ny derivaison, qui ayt loy de corrompe l'écriture: & que puis que la prononciation n'en fait point, qu'aussi ne doivent les lettres en corrompant leur puissance.

Volo vis volo volas.

Mais quelle difference font les Latins quant à l'écriture des lettres entre volo vis, & volo volas?

Vouloir. Voler.

Car vo, est escrit de mesmes lettres en l'ung qu'en l'autre: & toutesfois ilz sont de diverse signification, car volo vis signifie je veux, & volo volas je vole. Quelle rayson doncques avons nous d'ecrire vouloir, par la diphthongue ou, plustost que voler? De sorte que nous nous obligeons à une loy à la quelle jamés autre langue ne s'est obligée: j'entens pour corrompre les puissances des lettres, & là ou il leur seroit advenu, je ne voy point de moien de raysonnable excuse.

g, c.

J'ay laissé à parler de deux autres diphthongues que nous avons introduictes pour nous jeter hors de la confusion du g, & du c, d'autant que quelquefois nous prononçons le g en i, consonante, & le c en s, devant l'a, & l'o, autrefois en leur propre puissance.

ea. eo.

Comme quant nous disons gagea, & gageons, commencea, commenceons, là ou ses deux diphthongues ea, & eo, sont faulses. Car nous n'y prononçons purement que l'a, & o: nous vuyderons toutesfois cela quant nous parlerons de ses deux consonantes. Vous voyez comme d'une faulte on tombe en autre: car si le g, & le c n'eussent point usurpé les puissances de s, & de i, consonante, & que nous eussions usé simplement des lettres selon qu'est leur puissance: nous n'eussions point eu occasion d'abuser de ces autres diphthongues. Il y a aussi ung autre abus en l'i, devant le g, & l, que je remets au propos que nous tiendrons quant nous les expedierons. Voyla en somme toutes les diphthongues dont à mon advis nous abusons en nostre façon d'ecrire, & qui me semblent dignes d'estre corrigées, si nous voulons faire que nostre écriture cadre à la prononciation. Passons maintenant aux consonantes.

DES CONSONNANTES.

Chapitre III.

Les Grecz homes ingenieux & recherchans les choses selon la rayson naturelle, ont formé leurs conjugaisons des verbes, suyvens aucunes consonantes: qu'ilz appellent caracteristiques, & qui avoient le plus d'affinité, & consonance ensemble.

B. u consonante f, ph, pt.

Et pourtant ont ilz mis en la premiere celles qui avoient en la derniere syllabe devant ω , b, ou π , ou φ , ou $[\pi]τ$, qui vallent autant en nostre langue que b, ou u consonante, ou f, p, ph, pt: les quelles b, & p, sont formées d'une clousture de levres forcée de s'ouvrir par le vent de l'home, qui est quelque moindre au b, qu'au p. Et les autres le sont par une compression qui se fait de la levre d'embas aux dens de dessus: & est le mouvement moindre en u consonante, qu'en f, & ph, les quelz j'estime en nostre langue n'estre en rien differans de puissance:

F, ph de mesme puissance en la langue françoise.

car autant sone f, en filer que ph, en Philipe. Or je treuve qu'en nostre façon d'escrire nous abusons souvent par superfluité du p, & f, de sorte qu'elle donne occasion de faire une lecture rude, & brusque:

Doibt. Escriptre.

comme quant nous escrivons doibt, doibvent, brievement, escript, escripture, escripre. Car là n'est aucune mention d'elles en nostre prononciation: ny n'est possible de les y faire tant soit peu sonner, qu'on ne face une lourde façon de parler.

Regle de b, & f.

Et tenez pour regle generale que b, & f, ne se rencontrent jamés en la prononciation françoise avant u consonante:

Obvier.

si ce n'est que le b, semble quelque peu sonner en obvier: combien que ce n'est pas la nayve prononciation françoise.

Ovier.

Car sans y prendre garde nous prononçons plus volontiers ovier, qu'obvier: & ny a point de doute qu'au dernier obvier nous nous forçons, pensans que la prononciation latine nous y doive contreindre. En quoy nous abusons, car le seul usage de nostre langue doit gouverner nostre prononciation.

Brief. Brieve.

Notez aussi que les noms qui se terminent en f, comme brief, la tournent en leurs derivatifs en u consonante, comme brief, brieve, privatif, privative. Passons aux autres consonantes, en poursuivant celles qui ont quelque convenance de voix ensemble.

G, C, Kh, KT.

Les Grecz font leur seconde conjugaison des verbes de G, K, X, K, T, qui vallent autant en nostre langue que g, & c, ainsi que nous les prononçons avant a, & o, & que Kh, & KT. Or fault il entendre que ces lettres ne sont guieres differentes que de vehemente, moyenne, ou foyble prolation. De sorte que toutes se forment d'une retraicte que fait la langue contre le palais en s'estendant jusques aux dens machillieres, & au mouvement de laquelle se cause Ch, ou Kh, quant il est vehement: & ce à cause de l'aspiration, mais c, ou K, ou q, quant il est moien: au regard du g, il a la prononciation plus molle.

Ch.

Nous povons bien voer ces differences en Chameau, Capitaine, Gabriel: toutesfois que les François ne font guieres soner une aspiration apparamment avecq une consonante, joint qu'ilz prononcent devant toutes voyelles ch, en s molle.

Cicero. Sisero.

Je laisse à penser aux Latins de quelle autorité ilz prononcent le c, en s, avant e, & i, & en semblable le g en i consonante, & combien est estrange la prononciation de Cicero en prononçant Sisero, au pris de dire Kikero. Pensez comme nous trouverions estrange en nostre langue si quelqu'ung prononçoit Saset pour Caquet.

Quintilian. Priscian. Erasme.

Toutesfois quelque chose qu'en dye Quintilian, & Priscian: & apres eux Erasme, on y voyt point d'amendement. Et au lieu de prendre peine (qui ne seroit pas grande) de bien prononcer selon l'ancienne coustume des Latins, chascung s'excuse sur la faulte d'autrui, disant que les plus savans en usent ainsi. Si n'est il en la puissance de tous les savans homes du monde de forger une nouvelle langue Latine par la plume, ny par livres. Car ung langage est de telle nature, qu'il requiert pour son commencement la tette des nourris, & le commun usage receu presques de toutes conditions d'homes d'une nation: ny ne fut oncques trouvé depuis que le monde est monde, qu'autres homes que ceux du pays ayent en puissance de changer l'usage d'une langue, sinon de tant qu'ilz ont eu commune habitation ensemble. Au demourant il n'y a celuy qui estudie es langues Latine, & Grecque, qui n'entende faire la prononciation telle, qu'a esté celle des Autheurs qu'il list: & s'il la fait autre, je puis dire que c'est ung jargon: d'autant que sa lecture ne fut oncques anciennement connue. Avecq ce que comme je vous ay dict l'usage par lequel nous tumbons en confusion & desordre, se doit appeller abus. Voyons maintenant si les François ont point confondu ces lettres, de sorte qu'on puisse faire faulse lecture.

Abus du c, en s.

Je trouve premierement que nous avons usurpé le c, en son d's, avant toutes les voyelles: combien que quelquefois il demeure en sa premiere puissance devant a, o, u, comme en Capitaine, Compaignon, Cure. Mes en ces autres comme, Fonça, façon, cecy nous voyons qu'il est prononcé en s. Parquoy vous voyez evidemment que ceste façon d'escrire donne occasion de mal prononcer, & de laisser le liseur en doute. Or je m'esmerveille que ceux qui ont cherché de faire differente esriture de vocables, là ou leur signification seroit diverse: n'ont advisé en semblable de diversifier les lettres, là ou leur puissance se trouveroit diverse.

Façon Facond. Nous Noz.

Car il me semble qu'il est aussi raysonnable de diversifier le C, quant il sonne en S, de celuy qui sonne en K: attendu mesmement que la prononciation est diverse, comme en façon, & facond, que de faire diverse l'esriture de nous, primitif, & de noz derivatif: qui ne sont en rien differens en leur prononciation.

Ç.

Pour nous oster doncques de ceste confusion du C, j'ay advisé que les Hespaignols ont ung ç crochu, ou à queue, dont nous pourrons user devant toutes voyelles: devant lesquelles nous usurpons le C, en S, en escrivant de ça çey façon, non pas que je vueille dire que S, ne s'y puisse bien mettre, quoy que les homes de France se moquent des Dames le faisant ainsi.

L'esriture des femmes de France meilleur que celle des homes.

Des quelles si nous recherchons la façon d'escrire, nous la trouverons beaucoup plus raysonnable, & mieux poursuivie selon l'Alphabeth, que celle des plus savans homes des nostres. Brief s'il est demouré quelque reste de raysonnable esriture, & formée selon que les puissances des lettres le requierent, il leur en fault donner l'honneur: comme qui ont suyvi ung bon principe qui est, que l'office des lettres est de servir en l'esriture, chascune selon sa puissance: & non pas pour y estre oysive, ou bien usurper celle d'une autre. Ce qu'au contraire nous avons fait tous en prenant des faulx principes, que ja je vous ay debatuz.

Abus en tous ars par faulx principes.

Si nous estions homes à qui la rayson fut en affection, & que nous eussions en toutes choses les vrais principes en aussi bonne recommandacion que les apparans: les sophisteries, & faulses doctrines en tous ars ne seroient pas en si grand regne, ny receues pour veritables. Mais en cela cognoistrez vous la difference du savant, & de l'ignorant, & sophiste, que le savant se fortifie de ses principes, qu'il sent partir de verité, & pourtant certains, & invincibles: sans recourir à nulles autres armes, & sans fuyr nulle part le combat. Mais là ou la rayson nous default, & que la verité nous presse, de sorte que ceste apparence qui n'est qu'une couverture de mensonge vient à estre decouverte: allors nous quittons la campagne, ainsi que fait une troupe de gens de guerre quant elle se sent foible, & regaignons le fort de ruses, & malices, pour quelquefois faire des saillies, avecq' injures, cryeries, & toutes façons de cruauté. O que c'est une grande pauvreté, & misere en ung pays, quant les homes veulent forcer les autres de recevoir l'ignorance pour science, & les tenebres pour lumiere! Or revenons à noz moutons. Il me semble doncques que si nous usons de ceste façon de ç comme je vous ay dict: & que nous employons le nostre devant les voyelles, esquelles nous le prononçons en K, comme en Capitaine, coper, compaignon, que nous fuirons

ceste façon de confusion de puissance de lettres. Par ce moien nous aurons deux lettres d'une mesme nature: d'autant qu'il n'est pas possible de corriger l'abus du c autrement: avecq' ce qu'il n'y a point d'inconvenient pour la lecture, d'avoir plusieurs lettres d'une mesme puissance.

K, Q superflus.

Quant est du K, & q, les Latins les ont estimez superfluz, comme qui avoient le c, ayant mesme puissance qu'eux sur toutes les voyelles. Il est vray qu'ilz s'aydoient du q, comme dict Priscian pour monstrier qu'es vers l'u ensuyvant perdoët la force de lettre, qui se doit entendre à mon advis en tant que touche la quantité. Car par rayon deux voyelles en une syllabe la rendent longue. Or avons nous en tyrant des vocables de la langue Latine gardé ce q, avecq' l'u en ceux ou nous l'avons trouvé: combien que l'u n'y soit aucunement prononcé, & que nous ne soyons en la nécessité pour la poesie dont parle Priscian. Parquoy il est superflu.

Qui, que, quelle. qi, qe, qelle.

Car quant nous prononçons qui, que, quelle, quant, & ainsi des autres, nous ne disons sinon qi, qe, qelle, qant. Et pourtant je treuve que c'est simplese de l'escire, & de penser que l'u soit de rien necessaire pour faire soner le q en K. Et si le c n'eust esté corrompu en usurpation de s, & qu'il eut gardé sa puissance devant i, & e, en K: nous n'avions en sorte du monde besoing du q, ne du K. Car si nous prononçons le c en K, en choleric comme il deut estre, nous y trouverons nostre lecture aussi entiere qu'en cholericque, ou cholericque. Parquoy le q, ou bien le K nous est necessere mesmement devant e, & i, comme en qi ou Ki, qelle, ou Kelle. Et quant à cest u, que nous mettons apres le q, il donne occasion de mauvaise lecture: & si ne la donne pour la grande coustume qu'on a de la taire, si est ce qu'en le taisant nous cognoissons qu'il est surhabondant.

Ch. Cholere, Chameleon.

Au regard de Ch nous en usons egallement devant toutes les voyelles en s molle: comme en chansons, cheminer, chiches crochu, exceptez aucuns tant Latins que Grecz esquelz nous le prononçons en K, comme en cholere chameleon, charté, & toutesfois nous n'oyons point de prononciation autre que du simple c, ou K.

Colere. Cameleon

Et pourtant nous les devons escire par le seul C, ou K sans avoir egard à l'aspiration, veu que nous ne l'y faisons point sonner, ny à la derivaison, comme souvent je vous ay dict, sinon d'autant que la prononciation la garde: de sorte que nous devons escire Colere, Cameleon.

Collation Camelot

Ne ny a non plus de difference en la prononciation de Co & Ca en eux, qu'en Collation, & Camelot. Et pour autant que nous avons usurpé Ch, en S, molle, par devant toutes voyelles, nous n'en userons qu'à ceste façon de voix.

ç pour Ch.

Combien que qui voudroit mieux faire nous le pourrions diversifier ainsi que je vous ay dict du ç sonant en s: & pour monstrier qu'il doit estre prononcé plus mollement que le c simple, luy mettre ung point au mylieu de ceste figure ç: d'autant que c'est une moquerie de penser qu'h, amollisse une voix. Car au contraire elle luy donne vehemence, comme vous voyez en home, Hallebarde, Hallecret. Parquoy ce seroit ung abus de l'appeller c aspiré, & le devra l'on plustost nommer c mol, comme qui requiert une prononciation grasse, & molle.

G. U apres g abusif.

Au demourant quant à la lettre g, je treuve que nous l'avons usurpé en i consonante presques devant toutes les voyelles: de sorte que quant nous en voulons user suyvant sa propre puissance devant e, & i, nous tombons au mesme vice que nous faisons du q: apres lequel nous escrivons ung u, dont la prononciation ne fait point de mention.

Quadrer. quelle. Langue.

Et tout ainsi que nous escrivons quadrer, quelle, esquelz nous ne prononçons point u: aussi escrivons nous langue, languir. Esquelz toutesfois n'est non plus de mention de l'u, qu'en ces autres Gabelle, Gabrier, allengore. Qui en est doncq' la cause? l'inconsideration de ceux qui premierement ont usurpé le g en i consonante: & qui se voyans pressez, d'autant que quelquefois nous le prononçons devant toutes les voyelles en sa propre puissance, ilz ont advisé d'entrejetter cest u, mesmement quant e, ou i, sont subsequens comme en langue, languir, & guyder, pensans à mon advis que les Latins le feissent ainsi:

Legis leget. Lejis lejet.

attendu que nous prononçons aujourd'hui legis, leget, tout ainsi que lejis lejet. Je voudrais toutefois bien savoir la raison pourquoi nous ne prononçons ga, ge, gi, go, gu, d'un même son de g, qu'il fait avant a, tout ainsi que nous faisons ba, be, bi, bo, bu. Ce que les Allemands font en leur langage, ainsi que je l'ay entendu: de sorte que s'ils avoient à écrire en leur langue, languir: ils n'écriroient sinon langir.

L'usage des anciens.

Voilà doncques que nous a fait cet usage de nos anciens, que les ignorans mettent si souvent en avant. Ils ont premièrement confondu la puissance des lettres: & pour autant que par nécessité il faut qu'il s'en ensuyve desordres, ils sont tombez en un autre inconvenient, qui est la superfluité d'elles. Croyez messieurs, que le recours qu'à tout propos nous faisons à la souffrance de nos anciens, comme les estimans avoir fait toutes choses de grand conseil, & considération, est quelquefois une apparente couverture de vices, & fautes: & une vraie nourriture d'ignorance, & d'oisiveté d'entendement, avecq' une outrecuydance pour conserver une apparence de savoir.

Honneur deu aux anciens.

Brief il faut suivre nos anciens, & leur porter révérence, de tant que nous les voyons l'avoir porté à la raison: ayans opinion que leurs œuvres doivent de tant être louables, qu'elles seront trouvées faites de considération.

I consonante pour g.

Pour remédier doncques à ce g, il me semble que nous deussions pour bien écrire, & pour ôter cette confusion de lettres, user de l'i consonante, toutes les fois que nous l'usurpons en telle puissance, comme en Ange, Linge, Manger, Mangeons: & ôter du tout la fantaisie que nous avons à ces dérivations de langues, puis que nous ne la gardons point en la prolation:

La prononciation des Latins & Grecz du g, avant e, & i vicieuse.

avecq' ce que la prononciation Latine, & Grecque du g avant e, & i, ne fut oncques anciennement telle que nous la faisons aujourd'hui: & garderons nostre g, devant toutes voyelles en la même puissance qu'il a devant a, o, u. Par ce moyen nous ôterons premièrement l'abus de l'u, entrejetté devant e, ou i, comme en langue languir: secondement nous ôterons la diphthongue ea, que nous écrivons sans propos en mangea, gagea, & ainsi des autres, en écrivant manja, gaja. Tiercement nous ôterons aussi celle de eo, comme en mangeons gageons, en écrivant manjons, gajons.

Lange pour langue.

Il est vrai que vous me direz que quant en manger, gager, & des autres semblables l'amendement sera supportable: mais qu'attendu le commun usage de g en i consonante avant e, & i, il sera bien difficile de recevoir lange pour langue, langir pour languir. Quant à cela je confesse bien que toutes choses en leur commencement sont difficiles, & facheuses, & mesmement quant il faut desapprendre. Mais aussi n'est il rien si difficile que l'homme n'entrepreneigne, quant par raison il y sent un grand gain & prouffit. Vous me direz d'avantage que l'Italien, l'Espagnol, & assez d'autres peuples en font comme nous. Ayons doncques par sus toutes nations ce bon renom, que nous sommes les premiers qui estans blasmez par sus tous autres peuples d'user de la plus confuse, & vicieuse écriture, l'avons de sorte amendée qu'elle leur servira de miroir pour donner ordre aux leurs. Nous ne sommes pas encore hors de tous les abus du g.

ig.

Car il me semble que nous en abusons lordement avecq' un i devant n molle, d'autant qu'elle n'y sonne aucunement: ny ne luy donne aucun confort de sa voix, comme en Aigniau, mignon, esquelz nous n'oyons, qu'une n amollie: qu'au contraire le g précédent doit renforcer comme trèsbien le prononcent les Italiens en la langue Latine, le préférans entre g & n, en magnus, agnus, ainsi que l'ancienne coutume le requeroit. Et pourtant non sans cause les anciens disoient qu'en cela ils avoient faute d'une lettre qui sonna entre g & n. Ils craignoient à mon avis donner occasion de confusion de lecture.

N molle

Or pour autant que n, en nostre langue sonne quelquefois mollement, & que nos anciens sont tombez en mauvaise prononciation du g devant n, es vocables Latins: ils ont par même raison faite mauvaise écriture Française.

n.

Parquoy en prononçant mal agnus, qui veult estre prononcé quasi comme annus, sinon que ceste premiere n, doit tenir du g (Autrement ne le vous sauroye je declairer) ilz ont extrait une prononciation Françoisse tout autre en Aigniau: & l'ont escrit tout ainsi presque que les Latins, au lieu que la langue Françoisse ne requeroit qu'une prononciation molle de n, laquelle il suffisoit diversifier aucunement, comme d'ung point crochu mis au dessus n.

Cognoistre.

D'avantage il y peut eschoir desordre, attendu que nous escrivons quelquefois ce g devant n, & là ou elle ne sonne point ainsi mollement comme en cognoistre, cognoissance: mais aussi pourroit on respondre, & avecq' rayson que le g n'y sert de rien, & qu'il n'y est non plus necessere qu'en Conoille, Connestable: & s'il y a renfort de prononciation de n, il la faudroit escrire, & non pas ung g.

Vng. Chacung. Besoing.

Je treuve encor' que nous abusons de ce g en tous vocables, esquelz nous le faisons final comme ung, chacung, besoing. Car je ne voy point que les François ayent aucune prolotion finissant en g. Au fort si vous en trouvez c'est la rayson que vous l'escriviez ainsi, sinon, c'est abus de l'escrire.

D, th, & t.

Venons maintenant au reste des consonantes selon qu'elles ont entre elles quelque convenance de voix, & prenons celles dont les Grecz font leur tierce conjugaison, comme D, θ, T, que nous, & les Latins figurons par d, th, & t: lesquelles ne sont entre elles differentes que de prolotion plus forte, ou plus remise: & se forment toutes d'ung hurtement de langue aux premieres dens de dessus, fort en th, moindre au t, & foible au d.

Advenir. Ad.

Or quant à l'usage je ne treuve point la puissance du d, avoir esté corrompue: mais il me semble que nous en abusons en superfluité, & mesmement es vocables tyrez de la langue Latine, comme en advenir, admonestement, advisé, & finalement en tous noms, & verbes Latins composez avecq' la preposition ad: combien qu'au demourant nous le luy ayons osté, quant il est simple, comme quant nous escrivons, d'icy à peu de jours j'yray à la romaigne, nous n'escrivons point de d avecq' a, combien qu'il soit tyré du mesme ad, dont est tyré admonestement, & adversaire, & n'est non plus de mention du d, es ungs qu'es autres, parquoy il est superflu.

Abus du t, pour s.

Quant au t, je treuve que nous l'avons corrompu luy faisans faire l'office de s.

Dictio, vitium, Satio.

Ce qu'à mon advis est advenu de la mauvaise prononciation qu'en font les Latins en la langue Latine, mesmement quant i, est subsequent avecq' quelque autre voyelle, comme en dictio, vitium, Satio. Lesquelz tyrans ceste maniere de vocables à la langue Françoisse, ont amené ceste façon de corruption du t, escrivans diction, manifestation, malediction. Toutesfois ceux qui ne sont point Latins en escrivent les aucuns par c, comme prononciacion. Or quant à cest abus, il me semble qu'il sera bon d'user du ç, à queue comme je vous ay dit en ceux ausquelz est le seul t, comme en manifestation. Car combien que ce soit la vraye prononciation de s, toutesfois nous n'en pourrions pas user, d'autant que toutes les fois que nous l'escrivons entre deux voyelles, nous la prononçons en z, qui est ung autre abus dont je parleray bien tost. Nous escrivons doncques manifestation, annonciacion.

ct. x.

Mais quant à ceux que nous escrivons par ct, nous les devons escrire par x, d'autant que c'est une letre double qui vault autant que cs.

Exercice. Xerxes.

Ce que nous voyons appertement en plusieurs vocables, comme en exercice, Xerxes, execution, esquelz x sonne tout ainsi que fait ct, en diction, faction. Parquoy sans avoir egard à la derivaison ny à la vicieuse prononciation des Latins, qui par rayson deussent prononcer ct, en dictio, tout ainsi qu'en dictum: nous escrivons dixion, si nous voulons faire une escriture nayve, & bien lisible.

Ematius Sarmatia.

Et ne nous amuserons point à leur regle dont j'ay parlé, faicte à la haste, & de n'a gueres, pour couvrir leur commun vice de prononcer: combien que quelquefois ilz ne la gardent pas, d'autant qu'ilz le prononcent en aucuns vocables en sa propre puissance, disans, Ematius, Sarmatia, & non pas Emaçius, Sarmaçia.

Ti.

Au demourant, messieurs, nous avons des vocables François: esquelz le ti, sone sa propre voix, combien qu'il soit devant une voyelle comme en moytié, mauvestié. Vous voyez donques que ceste diversité ne cause que desordre en l'escriture Française: car il n'y a non plus de rayson que t, doive sonner en moytié en sa propre puissance, qu'en diction: parquoy il fault corriger cest abus.

Autre abus du ct. Faict, faicts, dict, dicts.

Je treuve d'avantage que nous abusons du ct, mesmement es participes, ce que ja je vous ay dict parlant de la difference des vocables, comme en dict, faict, parfait, dicts, faicts, parfaicts: dont es premiers n'est aucune mention du c, ny en leurs pluriers nulle du ct: au lieu desquelz nous prononçons dit, fét, perfét, dis, fés, perfés. J'entens bien que les Latins trouveront bien estrange que je despouille ainsi ces vocables des lettres de leur source, je ne dy pas les savans: mais ceux tant seulement qui n'ont pour toute rayson qu'une opinion supersticieuse pour les derivaisons.

Et.

Il me semble d'avantage que nous escrivons Et, copulative avecq' ung t, & sans propos. Ce que nous sentons bien quant le vocable ensuyvant commence par voyelle: d'autant qu'il seroit bien difficile qu'une consonante finale ne monstrast sa puissance en la voyelle subsequente. Comme quant nous disons: les homes ont à mourir une fois: s'il n'y entrevient quelque façon de pose, ou fin de clause. Mais quant nous disons: Annibal a combattu contre les François, & Italiens, & Hespaignols, nous ne nous oserions avanturer de prononcer le t de &, que ce ne fut pour servir de moquerie aux auditeurs. Or est il qu'encores moins sonne il devant les consonantes, parquoy je dy qu'on doit escrire et, sans t.

Regle du d & t.

Notez aussi, que tous noms terminez en d, ou t, les tornent au plurier en s, ou z, comme renard, hazard, dent, content, qui font renars, hazars, dens, contens.

S, Z.

Il reste encores une race de lettres dont les Grecz ont fait leur quarte conjugaison qui sont s, z: desquelles celle qui nous est la plus familiere en nostre langue, est la moins en usage en l'escriture. Car au lieu du z que nous prononçons souvent, nous escrivons une s, mesmement entre deux voyelles, comme en disons, faisons, & ainsi de tous les autres.

z final.

Au contraire aussi comme quasi pour recompense, nous escrivons un z, final, là ou souffiroit un s. Il est vray que ce n'est pas ung vice fort notable: car il semble que s, finale sonne en z, quant le vocable ensuyvant commence par voyelle, comme les amours, les aventuriers. Or quant à cela je n'y m'y arreste pas beaucoup, attendu que la lecture n'en sauroit estre notablement vicieuse. Mais quant à la difference qu'on met en avant touchant le é, masculin des noms pluriers, & des secondes personnes du plurier des verbes, de sorte qu'on veut dire, que voluptez, dignitez, & autres semblables requierent une s: & allez, venez, tyrez, ung z, il me semble que soubz la reverence de ceux qui le mettent en avant, le z, n'a point plus de puissance que l's, d'estre mis es verbes qu'es noms. Et me semble qu'aymés, est aussi bien escrit par s, que dignités, & si z est plus agreable, aussi bonne est l'escriture de dignitez par z, que celle d'aymez.

z, final.

Combien que veritablement le z n'est point lettre nayvement finale en la langue Française: d'autant qu'elle requiert je ne sçay quel siflement avecq' fredon.

Persuazio pour persuasio.

Nous escrirons doncq' ung z au lieu de s, entre deux voyelles, comme en dizons, fezons, plezançe: veu que nous le gardons en la prononciation, sans avoir egard à celle des Latins, & Grecz qui prononcent s, ainsi assise en z, comme persuazio pour persuasio, pertezus pour pertesus, Baziliscos pour Basiliscos, paralyzis, pour paralis: esquelz s deut sonner tout ainsi qu'en insido,

Consul, Asymbolos, Asynthetos: attendu qu'ilz y prononcent s, tout ainsi que nous la proferons en salut, savoir, Symon.

s superflue.

Or quant à la superfluité de s, je vous ay ja souvent dict comme sans propos nous l'escrivons sans servir de rien en l'écriture, sinon d'occasion de faulxe lecture. Brief elle ne doit estre écrite, que de tant quelle est prononcée. Je croy bien aussi qu'anciennement on la prononçoit en beaucoup de vocables: comme en honeste honnesteté. Mais depuis l'usage de parler a esté autre: parquoy il fault que l'écriture soit autre. Il est vray qu'il fault noter les voyelles longues pour le mieux, les quelles bien souvent ont contrainct plusieurs d'user de s, pour les monstres de longue prononciation: combien qu'il vaudroit mieux user plustost d'une voyelle simple, que d'abuser d'une lettre, & de sa puissance. Car on ne treuve point que les lettres ayent esté inventées pour ne servir quelquefois que de note de quantité, & autrefois représenter la voix. Et me semble que ceux qui s'opiniatrent en telles opinions, n'ayment que confusion d'écriture, & occasion de vicieuse lecture. Passons oultre & venons aux consonantes, qui comme gens r'assemblez de divers pays, & quasi comme orphelines, n'ont entre elles, ny avecq autres, aucune affinité.

l, m, n, r, Abus de l.

Et pourtant les Grecz les ont appellées immuables, qui sont l, m, n, r: entre les quelles la première nous est si recommandée, que sans propos & avecq une je ne sçay quelle occasion, nous l'escrivons sans avoir egard qu'elle donne grande occasion de faire une lecture rude, & de mauvaise grace. Mais quelle prononciation françoise seroit ce, si nous voulions proferer l, en autre, peult, eulx, chevaulx, royaulx? Ceux qui entre les françois veulent defendre ceste façon d'écriture recourent à la derivation, disans, que puis qu'au primitif se treuve une l, qu'elle se doit garder es derivatifs. Parquoy veu que l, se treuve en cheval, royal, loyal, il fault que chevaulx, & royaulx la retiennent: & defendent de mesme rayson f, en briefve, brièvement, & autres semblables, dont ja j'ay parlé. Qui est une observation, qu'onques langue ne fit, ny ne pourroit faire sans corrompre l'écriture, & la rendre confuse. Ce vice aussi ne vient que de faulte de considerer les façons de former les derivatifs des primitifs, selon l'usage d'une langue. Il est vray que les Grecz ne changent point l, en tous les vocables qui sont formez des verbes qui l'ont pour Charecteristique.

l, en, aos.

Au contraire aujourd'huy les françois la changent en aos au pluriel quant elle est lettre finale des noms: de sorte que cheval, royal, loyal, & autres leurs semblables font chevaos, royaos, loyaos. Et si croy bien qu'anciennement on disoit chevaux, royaos, loyaos: mais depuis la prononciation a esté autre, il fault aussi que l'usage d'écriture soit autre. Et si nous voulons bien rechercher les choses au vray, nous trouverons que la plus part de nous françois usent de ceste superfluité de lettres, & mesmement de l, s, x, plus pour parer leur écriture, que pour opinion qu'ilz ayent qu'elles y soient necesseres. Car les ll, avecq les ss, ouvées comme carpes servent de grand remplage en une écriture, & donnent grand contentement aux yeux de celui qui se paist de la seule figure des lettres, sans avoir egard si la lecture pour laquelle elle est principalement inventée en sera facile, & aisée. J'ose bien d'avantage assurer que c'est bien l'une des principales causes pour laquelle je n'espere pas jamés, ou pour le moins il sera bien difficile, que la superfluité de lettres soit quelquefois corrigée: quoy qu'il s'ensuyve espargne de papier, de plume, & de temps, & finalement facilité, & aisance de lecture à toutes nations.

ll. Meilleur

Nous usons d'avantage de deux ll, avecq ung i, precedent pour représenter une prononciation grasse de l, comme meilleur, veiller, là ou nous n'oyons aucunement le son d, i, & s'il y en a aucung, il semble avoir plus d'apparence apres la prononciation de l. C'est ung vice aussi que je vous ay noté en parlant du g, devant n, quant elle sonne mollement comme en aigniau, là ou en semblable i semble plustost avoir quelque resonance apres n, que devant, comme en mignon.

Letres de prononciation grasse.

Combien qu'à la verité ceste mollesse de l, & n, ne se cause point par lettres precedentes ny subsequentes: & n'est qu'une propriété de langue de prononcer une mesme voix plus dure, & autrefois plus molle, comme l, en meilleur, & n, en mignon, & s, que nouscrivons par ch, en chevaux, chevalier, chastier. Et croy bien que ce sont prononciations les quelles n'ont jamés esté Latines ny Grecques.

Ch. ψ

Il est vray que celle de ch prononcée mollement semble avoir esté hebraïque, & estre telle que celle de ψ, ainsi qu'aucuns le prononcent. Et pourtant seroit il beaucoup meilleur de diversifier aucunement les lettres quant elles diversifient quelque peu leur son, que d'en faire une telle assemblée en l'écriture pour ne servir que d'apparence seule, & d'empeschement de papier,

avecq occasion grande de faire faulse lecture. Avecq ce que cest une chose par trop deraisonnable, et contre nature que deux letres ensemble facent ung son mol, là ou la simple le rend ferme, comme en voler, consoler.

I. Meleur.

Si donques nous voulions marquer cest l, d'ung point dessus, comme je vous ay dict de n, nous nous releverions de ceste confusion de letres: de sorte qu'il nous suffiroit d'escrire meleur, au lieu de meilleur: ou bien leur faire quelque autre façon de diversité de meilleur grace. Il est vray que les Hespaignols ont une façon d'escrire quelquefois deux ll, au commencement d'un vocable pour faire la prononciation molle, escrivans llano, qui est une façon fort estrange: toutesfois ilz ne l'ont à mon advis fait que pour monstrier ceste mollesse, et par faulte d'avoir inventé quelque autre meilleur moien, ou plustost nouveau Caractere. Car on ne doit jamés s'il est possible, abuser des letres. Mais pourquoy n'eut le peuple receu ung nouveau Caractere aussi tost que deux ll, pour une l, molle?

i, ll. Ville, village, villageois.

Pourquoy aussi nous doit estre plus estrange d'apprendre qu'une l avec ung point, ou ainsi que tu voudras sonne mollement, que l'assemblée d'ung i avecq deux ll, attendu que quelquefois nous ne les prononçons pas ainsi en tous vocables: comme en ville, village, villageois? Pour à quoy satisfaire la response sera foible que l'i, en ceux là est conjoint à la precedente syllabe, & non pas aux ll, parquoy les ll sonnent leur naturelle voix:

Tillac, billard.

car on pourra aussi repliquer de tillac, Billard, ciller, & d'autres semblables es quelz combien qu'i soit conjoint à la syllabe precedente, les deux ll ne laissent pas d'estre prononcées mollement. Vous povez doncq bien voir la grande incertitude, & confusion de telle maniere d'escrire.

Abus de n. Aymet donnent.

Mais quant à n, je treuve que tout ainsi que nous en abusons comme je vous ay dict, es tierces personnes du plurier des preteritz imperfectz de l'indicatif, quant j'ay parlé des diphthongues oe, & oé, qu'aussi fesos nous es mesmes personnes du present, comme en aymet, donnent, frapent, es quelz nous ne prononçons sinon aymet, frapet, donnet.

Aymet pour aymet.

Et qui se forment de la tierce personne du singulier en adjoustant le seul t, à la derniere syllabe terminée en e femenin: de sorte que si nous adjoustrons à aymé tierce personne du present ung t, se formera aymet, tierce personne du plurier, en retenant tousjours e femenin: de sorte que nostre escriture sera raysonnable, quant nous escrivons les homes aymet les femmes. J'ay dict notamment par e femenin, & clos, d'autant qu'ung calomniateur ne faudroit pas de prononcer e en donnet, comme en bonnet, furet, es quelz est ung e femenin ouvert. Brief je dy que si nous prononçons le mesme e, qui est en la tierce personne du singulier, en y adjoustant tant seulement ung t, il est impossible, que tu ne prononces la vraye tierce personne du plurier. Au contraire si tu t'esforces le moins du monde de prononcer cest n, que nous y entrelassons, considere de quelle grace sera ta prononciation.

X.

Il ne nous reste plus à expedier que x, duquel je vous ay ja dict la puissance parlant de ct. Au demourant nous en abusons en nostre langue la faisant finale à plusieurs vocables, comme aux Chevaux, Royaux.

Aos. Chevaos Royaos.

Car il me semble que les François n'ont point de propre terminaison en x, et que s, y est suffisante, et pourtant nous devons escrire aos, chevaos, royaos en ostant toute superfluité & usurpation de letres, & sans avoir egard au long usage ou plustost abus ny aux differences, ny finalement aux derivaisons: mais tant seulement à l'usage de la prononciation: j'entens si nous voulons escrire le langaige dont nous usons. Vela doncques les raysons qu'il m'a semblé bon de vous mettre en avant, pour vous faire cognoistre le grand abus, desordre, & confusion, que nous tenons en nostre façon d'escrire: de sorte que nous povons raysonnablement confesser, que nous escrivons ung langage qui n'est point en usage, & usons d'une langue qui n'a point d'usage d'escriture en France.

SYLLABE FINALE.

Chapitre V.

Ce, que, ma.

Quelques savans homes ont si bien introduit l'apostrophe, qu'elle est ja receue en l'imprimerie, comme qui est bien necessere pour eviter superfluité de letres: & l'ont restraincte tant seulement aux monosyllabes comme en ce, que, ma, ta, sa, & assez d'autres, disans qu'il failloit escrire m'amy, t'amy, m'amour, t'amour: au regard de s'amour il n'est point en usage selon qu'il me semble. Et fault entendre que m'amour, t'amour, ne sont pas fourgez de mon, & ton, mais de ma, & ta: d'autant que ce vocable amour est aussi bien femenin, que masculin: de sorte que quant nous y adjoustons mon, ton, & son, il ne s'y peut faire collision, ou apostrophe. Car nous disons entierement mon amour, ton amour, son amour. Et pour monstrier qu'il se prononce en sexe femenin, nous disons ma grand' amour, ta grand' amour, sa grand' amour, une merueilleus' amour. Or il me semble que ceste restriction aux monosyllabes, n'est qu'ung chastoillement & qu'elle n'atteint point au vif: & qu'au surplus elle peut donner occasion à quelqu'ung de la debatre comme plus fantastique que necessere. Car s'il met en avant que quant nous disons, j'ayme de grande amytié, il n'y a non plus de rayson que l'e de je, doyve estre noté par l'apostrophe que celui de grande, attendu qu'e en grande est aussi bien teu qu'en je: il aura occasion de tenir ta doctrine pour faulse, ou pour le moins pour imperfecte. Aussi n'y a il point de rayson qu'il doyve estre escrit en l'ung, & non en l'autre. Et pourtant quiconque se veult entremettre de donner regle en quelque art que ce soit, doit prendre bons fondemens sans avoir autre egard qu'à la rayson. Ny ne fait oncques medecin belle cure qui a eu plus les appetiz d'ung malade en recommandation que l'ordre, & les moyens, par les quelz on luy doit procurer la santé. Aussi ne doit non plus chercher ung qui baille doctrine, ny attendre d'avantage, que fait ung qui monstre le vray chemin à ung passant, du lieu ou il tyre: d'autant que s'il ne le croyt, & qu'il s'esgare ce n'est que sa faulte, & non celle de celui qui l'enseigne. Je dy donques generallement que toutes les fois qu'en la prononciation aucune letre finale se pert, l'Apostrophe est necessere en l'escriture pour denoter la collision, ou perte de la voyelle ou consonante. Et là ou nous ne voudrions recevoir l'Apostrophe, je dy qu'encores la letre ne doit point estre escripte. Comme quant nous disons une amyte entiere, ayme d'une parfaite amour, nous devons escrire un' amy' entier' aymé d'une perfet' amour. Et quoy que ceste maniere d'escrire semble estre de prime face estrange, si est elle telle que la faulte de bonne lecture ne viendra que de l'imperfection du lisant, & non pas de l'escriture.

Les des.

Quant aux consonantes je treuve que les, des, es, perdent s, quant le vocable ensuyvant commence par consonante, comme quant nous disons les compaignons de guerre es quelz les Capitaines ont fait des dons sont les mieulx agguerriz: nous devons escrire, lé compaignons de guerre é quelz, l'é Capitaines ont fait de dons sont lé mieulx, agguerriz: car si nous prononçons s, en ces monosyllabes, la prononciation sera vicieuse. Brief il me suffist de vous faire entendre la vertu de l'Apostrophe pour vous en ayder ainsi que la prononciation vous contredra. Or fault il entendre qu'elle n'a point de lieu, là ou il entrevient quelque point autant de virgule, que de fin de clause: comme quant nous disons une femme bonne, apprinse, & sage, pensera tousjours de son honneur. Autrement tu ferois une prononciation confuse, là ou elle requiert estre distincte & faite quasi avecq quelques poses.

il, elle.

Notés aussi que il, & elle, apres le verbe terminé en e femenin ne fait pas perdre le son d'e, comme quant nous disons, ayme il? ayme elle? il s'en pourroit trouver d'autres, dont la prononciation vous devra faire sages. Il y a aussi quelque fois detour de syllabe entiere comme en avez, & savez quant nous disons a'vous, sa'vous, pour avez vous, savez vous, que pour eviter tant de diverses figures je trouveray bon de marquer de la figure de l'Apostrophe: d'autant que c'est une mesme rayson de detour en voix, ou syllabe finale.

A UNG SEUL DIEU HONNEUR

ET GLOIRE.

AU LECTEUR, S.

Tu as cy devant (Lecteur) le discours de Loys Meigret Lyonnoys, touchant nostre escripture Françoise. Qui est un œuvre, ou il l'ha si nayvement debatuë, qu'il me contrainct (ou guieres ne s'en fault) de tenir son party: voyre l'ensuyvre de brief en sa forme d'escrire, fondée en raisons vives & pleines de verité: encores que Mos, ce tyran, vicieux & resveur, ne fasse aultre chose que luy recalcitrer. Apres lequel traicté il m'ha semblé bon d'adjoindre, La maniere de bien

traduire d'une langue en aultre: la punctuation de la langue Françoise: & les accentz d'icelle, mis en lumiere par Estienne Dolet, natif d'Orleans. Et ce ay je fait (meu envers toy de bon vouloir) si non à ton utilité, au moins pour te resjouyr l'esprit en la tradition de ces deux advis ensemble (Pourquoy n'oseray-je point dire Institutions?) profitables aux professeurs de nostre langue. Mais si tu trouve l'orthographie de Meigret, dissemblable à celle de Dolet: sçache que l'un le veult ainsi, & l'aultre pareillement. Doncques (amy) ne dy point que j'escry en diverses manieres, comme confuz, & ne sçachant de quel boys faire flesches, quand tu auras leu ce, que je te presente: ains reçoÿ le tout d'aussi joyeuse face, comme je te le livre. Et à Dieu.

AU LECTEUR ENCORES.

Ly et puis juge: ne juge toutesfoÿs devant, que d'avoir veu mon Orateur François, qui (possible est) te satisfaira, quant aux doubtes, ou tu pourras encourir lisant ce Livre.

Dixain, de Sainte Marthe.

Pourquoy es tu d'aultruy admirateur,
Vilipendant le tien propre langage?
Est ce (François) que tu n'as instructeur,
Qui d'icelluy te demonstre l'usage?
Maintenant as en ce grand avantage,
Si vers ta langue as quelcque affection:
Dolet t'y donne une introduction
Si bonne en tout, qu'il n'y a que redire:
Car il t'enseigne (ô noble invention)
D'escrire bien, bien tourner, & bien dire.

ESTIENNE DOLET A MONSEIGNEUR DE LANGEI

humble salut, & recognoissance de sa liberalité envers luy.

Je n'ignore pas (Seigneur par gloire immortel) que plusieurs ne s'esbaissent grandement de veoir sortir de moy ce present Oeuvre: attendu que par le passé j'ay fait, & fais encores maintenant profession totale de la langue Latine. Mais à cecy je donne deux raisons. L'une que mon affection est telle envers l'honneur de mon païs, que je veulx trouver tout moyen de l'illustrer. Et ne le puis myeulx faire que de celebrer sa langue, comme ont fait Grecs, & Romains la leur. L'aultre raison est, que non sans exemple de plusieurs je m'addonne à ceste exercitation.

Autheurs antiques illustateurs de leur langue.

Quant aux Antiques tant Grecz, que Latins, ilz n'ont prins aultre instrument de leur eloquence, que la langue maternelle. De la Grece seront pour tesmoins Demosthene, Aristote, Platon, Isocrate, Thucydide, Herodote, Homere. Et des Latins je produis Ciceron, Cæsar, Salluste, Virgille, Ovide. Lesquelz n'ont delaissé leur langue, pour estre renommés en une aultre. Et ont mesprise toute aultre: sinon qu'aucuns des Latins ont apprins la Grecque, affin de sçavoir les arts, & disciplines traictées par les Autheurs d'ycelle.

Aulcuns Autheurs modernes illustateurs de leur langue, tant en Italien, qu'en françois.

Quant aux modernes, semblable chose que moy a fait Leonard Aretin, Sannazare, Petrarque, Bembe (ceulx là Italiens) & en France Budée, Fabri, Bouille, & maistre Jacques Silvius. Doncques non sans l'exemple de plusieurs excellents personnages j'entreprends ce labour. Lequel (Seigneur plein de bon jugement) tu recepvras non comme parfaict en la demonstration de nostre langue, mais seulement comme ung commencement d'ycelle. Car je sçay, que quand on voulut reduire la langue Grecque, & Latine en art, cela ne fut absolu par ung homme, mais par plusieurs. Ce qui se fera pareillement en la langue Françoise: & peu à peu par le moyen, & travail des gens doctes elle pourra estre reduicte en telle perfection, que les langues dessusdictes. A ceste cause (seigneur tout humain) je te requiers de prendre ce mien labour en gré: & s'il ne reforme totalement nostre langue, pour le moins pense, que c'est commencement, qui pourra parvenir à fin telle, que les estrangiers ne nous appelleront plus Barbares. Te soubvienne aussi en cest endroit, qu'il est bien difficile qu'une chose soit inventée, & parfaite tout à un coup. Parquoy tu te dois contenter de mon invention, & en attendre ou par moy, ou par aultres la perfection avecq' le temps. Joint aussi, qu'en choses grandes, & difficiles le vouloir doit estre assés. Je laisse ce propos, & te veulx dire ce, qui m'a esmeu de te dedier ce Livre.

Le comble des vertus de Monsieur de Langei.

Certes l'opinion, & estime grande, que j'ay de ton sçavoir, eloquence, &, jugement en tout esmerveillable, m'a induict à ce faire, aultant ou plus, que l'humanité, & liberalité, de laquelle tu uses de jour en jour de plus en plus en mon endroit: & ce sans aulcun mien merite: car de te faire aulcun service meritant telle amour, que me la portes, & monstres par effect, cela est hors totalement de mon pouvoir. Toutesfoys pour suppliment du pouvoir la volonté te doit satisfaire: laquelle est telle, que sans exception d'aulcun Humain je te revere, comme ung Demidieu habitant en ces lieux terrestres, & estincellant de tous costez par une lumiere de vertus à toy seul octroyées par l'Omnipotent: Omnipotent envers toy prodigue des ses graces, si jamais il en eslargist à aulcune sienne creature. Et qui est celluy, qui puisse à mon dict contredire, s'il a cognoissance de tes faicts? Nul ne doubte de la bonté de ta nature. Chascun se sent de ta munificence. Toutes Nations estranges ne preferent aulcun à toy touchant l'art militaire, & conduite de guerre.

Monsieur de Langei gouverneur du piedmont.

Quant à la politique, & gouvernement equitable d'ung pays, le Piedmont en donnera tesmoignage: en laquelle Province tu es à present gouverneur sous l'autorité du Roy, qui t'a esleu à ceste charge, comme personne idoine à tous faicts de grand conseil, & prudence. Croy (Seigneur le premier des Humains) que je suis l'homme le moins admirant les hommes sans raison, & cause vehemente: mais tes vertus, et parfaitions infinies m'ont ravy jusques à là, que sur tous je t'adore: et ceste affection, la Posterité n'ignorera, si mes Oeuvres meritent immortalité de nom. icy feray fin de mon epistre, te priant derechef avoir ce mien Livre pour agreable.

ESTIENNE DOLET, AU PEUPLE FRANCOYS

humble Salut, & accroissement d'honneur & puissance.

Depuis six ans (ô peuple François) desrobbant quelcques heures de mon estude principale (qui est en la lecture de la langue Latine, et Grecque) te voulant aussi illustrer par tous moyens j'ay composé en nostre langage ung Oeuvre intitulé l'Orateur François: duquel Oeuvre les traictés sont telz.

L'Orateur François.

- La grammaire.
- L'orthographe.
- Les accents.
- La punctuation.
- La prononciation.
- L'origine d'aulcunes dictions.
- La maniere de bien traduire d'une langue en aultre.
- L'art oratoire.
- L'art poëtique.

Mais pour ce, que le dict Oeuvre est de grande importance, & qu'il y eschet ung grand labour, sçavoir, & extreme jugement, j'en differeray la publication (pour ne le precipiter) jusques à deux, ou troys ans. Ce pendant tu t'ayderas des instructions, qui sont en ce present Livre. Lequel si je cognois t'estre agreable, je seray plus enclin à te bien polir, & parfaire le demeurant de mon entreprinse.

La vertu du vivant est tousjours enviée.

Combien, que j'en attends plustost contentement de la Posterité, que du Siecle present: car le cours des choses humaines est tel, que la vertu du vivant est tousjours enviée, et deprimée par Detracteurs, qui se pensent advantager en reputation, s'ilz mesprisent les labours d'aultruy. Mais l'homme de sçavoir, & de bon jugement ne doit regarder à telz resveurs, & plustost s'en mocquer du tout. Ainsi faisant, je poursuivray mon effort, & attendray legitime los de la Posterité: non d'aulcuns vivants par trop pleins d'ingratitude, & mauvais vouloir. Contente toy pour ceste heure (ô peuple François) de ce petit Oeuvre: et prends pour pleige l'affection, que je porte à ma renommée, que dedans quelque temps je te rendray parfait l'Oeuvre dessusdict. Et si aulcuns se delectent en tel labour, cela n'est que bon. Que pleust à Dieu, que pour ung il y en eust mille: car par telz efforts le plus parfait sera cogneu, & en demeurera la gloire au bien entendant la langue Latine, et Françoyse. Pour le moins de mon costé je tascheray de faire mon devoir en si noble, & louable passetemps.

L'ingratitude d'aulcuns personnages de ce temps.

Vray est que si j'estois envieux du bien d'alulrui, je me deporteroys de ce mien labeur: pource que j'ay cogneu telle ingratitude entre les hommes de mon temps, que ceulx, qui ont le plu[s] profité sur mes Oeuvres, sont les premiers, qui taschent de deprimer mon renom: mais pour leur meschante nature je ne laisseray de produire par Oeuvres le don de grace, que le Createur m'a fait tant en la cognoissance de la langue Latine, que de ma maternelle Françoise. Et ce tout à l'honneur, & gloire de luy (luy seul auteur de tout bien) & à l'utilité de la chose publique: laquelle je prefere aux maldicts de tous mes Envieux, & Detractors: qui à la fin se trouveront trompés en moy: car leur meschant langage ne me sert, que d'ung esguillon à la vertu tout au rebours de ce, qu'ilz voudroient de moy proceder. Mais je sçay, comme il fault tromper telles bestes chaussées: & en telle prudence consumeray le demeurant de ma vie, taschant tousjours de perpetuer mon nom par Oeuvres recommandables à la Posterité, & aage futur: lequel se trouvant vuide d'envie en mon endroict, & muni de bon vouloir, ne se monstrera ingrat, mais par une equité, & raison louera ce, qui est de louer. Ceste esperance m'a tousjours esmeu à escrire, & donné cœur de prendre les labeurs, que j'ay jusques icy prins en la vacation literaire. Car au jugement des vivants il y a bien peu d'equité, & racueil pour les doctes. Adieu Peuple le plus triumpphant du Monde, soit en vertu, soit en puissance. A Lyon ce dernier jour de May, l'an de grace. Mil cinq cents quarante.

LA MANIERE DE BIEN TRADUIRE D'UNE LANGUE EN AULTRE.

Autheur Estienne Dolet natif d'Orleans.

La maniere de bien traduire d'une langue en aultre requiert principalement cinq choses.

La premiere reigle pour bien traduire

En premier lieu, il fault, que le traducteur entende parfaitement le sens, et matiere de l'autheur, qu'il traduit: car par ceste intelligence il ne sera jamais obscur en sa traduction: & si l'autheur, lequel il traduit, est aulcunement scabreux, il le pourra rendre facile, & du tout intelligible. Et de ce je te vois bailler exemple familierement. Dedans le premier Livre des questions Tusculanes de Ciceron, il y a un tel passage Latin:

Lieu de Ciceron interpreté.

Animum autem animam etiam ferè nostri declarant nominari. Nam & agere animam, & efflare dicimus: & animosos, & bene animatos: et ex animi sententia. Ipse autem animus ab anima dictus est.

Traduisant cest Oeuvre de Ciceron j'ay parlé, comme il s'ensuyt. Quant à la difference (dy je) de ces dictiones animus, & anima, il ne s'y fault point arrester: car les façons de parler Latines, qui sont deductes de ces deux mots, nous donnent à entendre, qu'ilz signifient presque une mesme chose. Et est certain, que animus est dict de anima: & que anima est l'organe de animus: comme si tu voulois dire la vertu, & instruments vitaulx estre origine de l'esprit: & icelluy esprit estre ung effect de ladicte vertu vitale. Dy moy (toy qui entends Latin) estoit il possible de bien traduire ce passage, sans une grande intelligence du sens de Ciceron? Or sçache doncques, qu'il est besoing, & necessaire à tout traducteur d'entendre parfaitement le sens de l'autheur, qu'il tourne d'une langue en aultre. Et sans cela, il ne peult traduire seurement, & fidellement.

La seconde reigle

La seconde chose, qui est requise en traduction, c'est, que le traducteur ait parfaite cognoissance de la langue de l'autheur, qu'il traduit: & soit pareillement excellent en la langue, en laquelle il se met à traduire. Par ainsi il ne violera, & n'amoinndra la majesté de l'une, & l'aultre langue. Cuides tu, que si ung homme n'est parfaict en la langue Latine, & Françoise, il puisse bien traduire en François quelcque oraison de Ciceron?

Chascune langue a ses proprietés.

Entends, que chascune langue a ses proprietés, translations en dictiones, locutions, subtilités, & vehemens à elle particulieres. Lesquelles si le traducteur ignore, il fait tort à l'autheur, qu'il traduit: et aussi à la langue, en laquelle il le tourne: car il ne represente, & n'exprime la dignité, et richesse de ces deux langues, desquelles il prend le maniment.

La tierce reigle.

Le tiers point est, qu'en traduisant il ne se fault pas asservir jusques à là, que l'on rende mot pour mot. Et si aulcun le fait, cela luy procede de pauvreté, & deffault d'esprit. Car s'il a les qualités dessusdictes (lesquelles il est besoing estre en ung bon traducteur) sans avoir esgard à

l'ordre des mots, il s'arrestera aux sentences, & fera en sorte, que l'intention de l'auteur sera exprimée, gardant curieusement la propriété de l'une, et l'autre langue. Et par ainsi c'est superstition trop grande (diray-je besterie, ou ignorance?) de commencer sa traduction au commencement de la clause: mais si l'ordre des mots perverti tu exprimes l'intention de celui, que tu traduis, aucun ne t'en peut reprendre.

C'est folie de vouloir rendre ligne pour ligne, ou vers pour vers.

Je ne veux taire icy la folie d'aucuns traducteurs: lesquels au lieu de liberté se submettent à servitude. C'est à sçavoir, qu'ilz sont si sots, qu'ilz s'efforcent de rendre ligne pour ligne, ou vers pour vers. Par laquelle erreur ilz depravent souvent le sens de l'auteur, qu'ilz traduisent, et n'expriment la grace, & perfection de l'une, et l'autre langue. Tu te garderas diligemment de ce vice: qui ne demonstre aultre chose, que l'ignorance du traducteur.

La quarte reigle

La quatreiesme reigle, que je veulx bailler en cest endroit, est plus à observer en langues non reduictes en art, qu'en aultres. J'appelle langues non reduictes encores en art certain & receu: comme est la Françoisse, l'Italienne l'Hespaignole, celle d'Allemagne, d'Angleterre, & aultres vulgaires.

Il se fault garder d'usurper mots trop approchans du Latin

S'il advient doncques, que tu traduis quelque Livre Latin en icelles (mesmement en la Françoisse) il te fault garder d'usurper mots trop approchans du Latin, & peu usités par le passé: mais contente toy du commun, sans innover aucunes dictions follement, & par curiosité reprehensible. Ce que si aucuns font, ne les ensuy en cela: car leur arrogance ne vault rien, & n'est tolerable entre les gens sçavants.

La langue Grecque, ou Latine est plus riche en dictions, que la Françoisse

Pour cela n'entends pas, que je dye, que le traducteur s'abstienne totalement de mots, qui sont hors de l'usage commun: car on sçait bien, que la langue Grecque ou Latine est trop plus riche en dictions, que la Françoisse. Qui nous contraint souvent d'user de mots peu frequentés. Mais cela se doit faire à l'extreme necessité. Je sçay bien en oultre, que aucuns pourroient dire, que la plus part des dictions de la langue Françoisse est derivée de la Latine, & que si noz Predecesseurs ont eu l'autorité de les mettre en usage, les modernes, & posterieurs en peuvent aultant faire. Tout cela se peut debattre entre babillarts: mais le meilleur est de suivre le commun langage. En mon Orateur François je traicteray ce point plus amplement, & avec plus grand demonstration.

La cinqiesme reigle.

Venons maintenant à la cinqiesme reigle, que doit observer un bon traducteur. Laquelle est de si grand vertu, que sans elle toute composition est lourde, & mal plaisante. Mais qu'est ce, qu'elle contient?

Nombres oratoires.

Rien aultre chose, que l'observation des nombres oratoires: c'est à sçavoir une liaison, & assemblément des dictions avec telle douceur, que non seulement l'ame s'en contente, mais aussi les oreilles en sont toutes ravies, & ne se faschent jamais d'une telle harmonie, de langage. D'iceux nombres oratoires je parle plus copieusement en mon Orateur: parquoy n'en feray icy plus long discours. Et derechef advertiray le traducteur d'y prendre garde: car sans l'observation des nombres on ne peut estre esmerveillable en quelque composition, que ce soit: & sans iceux les sentences ne peuvent estre graves, & avoir leur poix requis, & legitime. Car penses tu, que ce soit assés d'avoir la diction propre, & elegante, sans une bonne copulation des mots? Je t'advise, que c'est aultant, que d'ung monceau de diverses pierres precieuses mal ordonnées: lesquelles ne peuvent avoir leur lustre, à cause d'une collocation impertinente. Ou c'est aultant, que de divers instruments musicaux mal conduits par les joueurs ignorantz de l'art, & peu cognoissantz les tons, & mesures de la musique. En somme, c'est peu de la splendeur des mots, si l'ordre, & collocation d'iceux n'est telle, qu'il appartient. En cela sur tous fut jadis estimé Isocrate Orateur Grec: & pareillement Demosthene.

Entre les Latins Marc Tulle Ciceron a esté grand observateur des nombres. Mais ne pense pas, que cela se doibve plus observer par les Orateurs, que par les Historiographes. Et qu'ainsi soit, tu ne trouveras Cæsar, & Saluste moins nombreux, que Ciceron. Conclusion quant à ce propos, sans grande observation des nombres un Auteur n'est rien: & avec iceux il ne peut faillir à avoir bruit en eloquence, si pareillement il est propre en diction, & grave en sentences, & en arguments subtil. Qui sont les poicts d'un Orateur parfait, & vraiment comblé de toute gloire d'eloquence.

LA PUNCTUATION DE LA LANGUE FRANÇOYSE.

Toutes langues n'ont qu'une punctuation.

Si toutes langues generally ont leurs differences en parler, & esriture, toutesfois non obstant cela elles n'ont qu'une punctuation seulement: & ne trouveras, qu'en icelle les Grecs, Latins, François, Italiens, ou Hespaignols soient differents. Doncques je t'instruiray briefvement en cecy. Et pour t'y bien endoctriner il est besoing de deux choses. L'une est, que tu cognoisses les noms, & figures des poincts. L'autre, que tu entendes les lieux, ou il les fault mettre. Quant aux figures, elles sont telles, qu'il s'ensuyt, ou en ceste sorte.

Les figures des poincts.

- i. ,
- ii. :
- iii. .
- iiii. ?
- v. !
- vi. ()

Les noms d'iceulx.

i. Le premier poinct est appellé en Latin incisum: & en François (principalement en l'Imprimerie) on l'appelle ung poinct à queue, ou virgule: & se souloit marquer ainsi / .

ii. Le second est appellé en Grec comma: & les Latins ne luy ont baillé aultre nom. Mais il fault entendre, que toutes ces sortes de punctuer n'ont leur appellation, & nom à cause de leur forme, et marque, ains pour leur effect, & propriété.

iii. Le tiers est dict par les Grecs colon. En Latin on l'appelle punctum. Et en l'Imprimerie on l'appelle ung poinct, ou ung poinct rond. Toutes fois quant à l'efficace il n'y a pas grand difference entre colon, & comma. Sinon que l'ung (qui est comma) tient le sens en partie suspens. Et l'autre (qui est le colon) conclud la sentence. Par ainsi on pourroit dire, que le colon peult comprendre plusieurs comma: & non pas le comma plusieurs colon.

Prevention contre les detracteurs.

Si en cest endroit quelcque maling detracteur veult dire, que j'entends mal ce, que les Grecs appellent comma, & colon: je luy responds, que combien que les Grecs ayent appellé comma, ce que j'appelle ung poinct à queue: & que dudict comma je marque ung colon: & que je constitue ung colon pour fin de sentence, certainement je n'erre en rien. Car les Latins interpretent comma pour incisum: & si les Grecs le prennent pour incision de locution, je le veulx prendre pour incision de sentence, c'est à sçavoir pour sentence moyenne, & suspendue: & le colon pour sentence finale du periode. Je dy cecy, pour obvier aux mal disants, & calumniateurs. Desquelz il est au temps present si grand nombre, que si ung homme d'esprit s'arrestoit à eulx, il ne composeroit jamais rien. Mais mon naturel est tel, que je n'ay aultre pasetemps, que de telz fols.

iiii. Le quart est nommé par les Latins interrogans: & par les François interrogant.

v. Le quint differe peu du quart en figure: toutesfois il se peult appeller admiratif, & non interrogant.

vi. Le sixiesme est appellé parenthese: & est double, comme l'on peult veoir par ses deux petis demys cercles.

La collocation des poincts.

Or puis que tu cognois leurs noms, & figures, je te veulx maintenant monstrer familierement, quelz lieux ilz doibvent avoir en nostre parler, & escripture. Et te prie y vouloir entendre: car une punctuation bien gardée, & observée sert d'une exposition en tout œuvre.

Premierement il te fault entendre, que tout argument, & discours de propos, soit oratoire, ou poetique, est deduit par periodes.

Qu'est ce que periode.

Periode est une diction Grecque, que les Latins appellent clausula, ou compræhensio verborum: c'est à dire une clause, ou une comprehension de parolles. Ce periode (ou aultrement clause) est distingué, & divisé par les poincts dessusdicts. Et communement ne doit avoir que deux, ou trois membres: car si par sa longueur il excède l'alaine de l'home, il est vicieux. Si tu en veulx avoir exemple, je te voys forger ung propos, ou il y aura troys periodes:

dedans lesquelz tous les poincts, que je t'ay proposés, seront contenus: & puis je te declaireray par le menu l'ordre, & la cause d'ung chascun. Or mon propos sera tel.

Exemple d'ung periode parfait.

L'empereur cognoissant, que paix valloit mieulx, que guerre, a fait appoinctement avec le Roy: & pour plus confirmer ceste amytié, allant en Flandre il a passé (chose non esperée) par le Royaulme de France: ou il a esté repceu en grand honneur, & extreme joye du peuple. Car qui ne se resjouyroit d'ung tel accord? qui ne loueroit Dieu de veoir guerre assopie, & paix regner entre les Chrestiens? ò que long temps avons desiré ce bien! ò que bien heureux soient, qui ont traicté cest accord! que mauldicts soient, qui tascheront de le rompre!

L'usage, & collocation de l'incisum, dict en François point à queue, ou virgule.

Au premier periode (qui se commence l'Empereur cognoissant) je te veulx monstrier l'usage du point à queue, du comma, de la parenthese, & du point final, aultrement dict point rond. Le point à queue ne sert d'aultre chose, que de distinguer les dictions, & locutions l'une de l'aultre. Et ce ou en adjectifs, substantifs, verbes, ou adverbies simples. Ou avec adjectifs joints aux substantifs expressement. Ou avec adjectifs gouvernants ung substantif. Ou avec verbes regissants cas: ce que nous appellons locutions. Exemple de l'adjectif simple. Il est bon, beau, advenant, jeune, & riche. Ne vois tu pas, que ce point distingue ces diction bon, beau, advenant, jeune, & riche? Exemple du substantif simple. Il est plein de grand' bonté, beaulté, adresse, jeunesse, & richesse. Exemple du verbe simple. Il ne fait rien, que manger, boire, & dormir. Exemple de l'adverbe. Il a fait cela prudement, courageusement, & heureusement. Exemple de l'adjectif joint au substantif. Il est de grand courage, de prudence singuliere, & execution extreme. Exemple de l'adjectif gouvernant ung substantif. Il a tousjours vescu bien servant Dieu, secourant ses prochains, & n'offensant personne. Exemple du verbe régissant cas. C'est chose louable de bien servir Dieu, secourir ses prochains, & n'offenser personne.

Voila des exemples, pour te monstrier clairement l'usage de ce point à queue. Il a pareillement tel usage en la langue Latine. Devant que de venir aux aultres poincts, je te veulx advertir, que le point à queue se met devant ce mot, ou: semblablement devant ce mot, &.

Ou. Et.

Exemple de ce mot, ou. Sot, ou sage qu'il soit, il me plaist. Exemple de ce mot, &. Sans sçavoir, & bonne vie l'homme n'est point à priser. Or entends maintenant, que ce mot, ou, aussi ce mot, &, sont aucunes foys doublés: & lors au premier membre il n'y eschet aucun point à queue. Exemple de, ou. Soit ou par mer, ou par terre, le Roy est le plus puissant. Exemple de, &. Il a tousjours esté constant & en bonne fortune, & en mauvaïse.

La collocation du comma.

Je viens maintenant à parler du comma: lequel se met en sentence suspendue, & non du tout finie. Et aucunes fois il n'y en a qu'ung en une sentence: aucunes foys deux, ou trois. Exemple. Il est bon de n'offenser personne: car il n'est nul petit ennemy: & chascun tasche de se venger, quand il est offensé.

() La collocation de la parenthese.

Quant à la parenthese, c'est une interposition, qui a son sens parfait: & pour son intervention, ou detraction elle ne rend la clause plus parfaite, ou imparfaite. Exemple. Allant en Flandre il a passé (chose non esperée) par le Royaulme de France. Oste la parenthese, le sens sera aussi parfait, que s'y elle y estoit. Ce qui est facile à cognoistre. Entends aussi, que la parenthese peult avoir lieu par tout le discours du periode: sinon au commencement, & à la fin.

Devant, ou apres la parenthese il n'y eschet aucun point.

D'avantage il est à noter, que devant, ou apres la parenthese il n'y eschet aucun point à queue, ou final. Et dedans y en eschet aussi peu: si ce n'est ung interrogant, ou ung admiratif. Exemple du premier. Si je puis jamais avoir puissance, je me vengeray d'ung si villain tour (en doibs je faire moins?) & luy donneray à entendre, qu'il me souvient d'une injure dix ans apres, qu'elle m'est faite. Exemple du second. Estant le plus fort en toutes choses il fut vaincu (quel hazard de guerre!) & tost apres fut victeur seulement par prudence.

Sans aucune vigueur de parenthese on trouve quelcque foys ung demy cercle en ceste sorte) & cela se fait, quand nous exposons quelcque mot, ou quand nous glosons quelcque sentence d'aucun Autheur Grec, Latin, François, ou de toute aultre langue.

On trouve aussi ces demys cercles aucunesfoys doubles: & ce sans force de parenthese. Ilz se doublent doncq' ainsi (). Et lors en iceulx est comprinse quelcque addition, ou exposition nostre

sur la matiere, que traicte l'Autheur par nous interpreté. Mais le tout (comme j'ay dict) se fait sans efficace de parenthese. Lisant les bons Autheurs, & bien imprimés tu pourras cognoistre ma traditive estre vraye.

. La collocation du poinct final.

Quant au poinct final, autrement dict poinct rond, il se met tousjours à la fin de la sentence, & jamais n'est en aultre lieu. Et apres luy on commence volontiers par une grand lettre.

? La collocation de l'interrogant.

Au demourant: il n'ya que deux pointcs. C'est l'interrogant, & l'admiratif: & l'ung & l'aultre est final en sens: & en peult avoir plusieurs en ung periode.

L'interrogant se fait par interrogation pleine, adressée à ung, ou à plusieurs, tacitement, ou expressement. Exemple. Qui ne se resjouyroit d'un tel accord? qui ne loueroit Dieu de veoir guerre assopie, & paix regner entre les Chrestiens?

! La collocation de l'admiratif.

L'admiratif n'a si grand' vehemence: & eschet en admiration procedente de joye, ou detestation de vice, & meschanceté faite. Il convient aussi en expression de soubhait, & desir. Brief: il peult estre par tout, ou il y a interjection. Exemple. O que long temps avons desiré ce bien! ò que bien heureux soient, qui ont traicté cest accord! que mauldicts soient, qui tascheront de le rompre!

A tant te suffira de ce, que j'ay dict des figures, & collocations de la punctuation. Je sçay bien que plusieurs Grammairiens Latins en ont baillé d'avantage: mais tu ne te dois amuser à leurs resveries. Et si tu entends, & observes bien les reigles precedentes, tu ne faudras à doctement punctuer.

LES ACCENTS DE LA LANGUE FRANCOYSE.

L'usage des accents est double.

Les gens doctes ont de coustume de faire servir les accents en deux sortes. L'une est en prononciation, & expression de voix: expression dicte quantité de voyelle. L'aultre en imposition de marque sur quelcque diction.

Du premier usage nous ne parlerons icy aulcunement: car il n'en est poinct de besoing. Et d'avantage il a moins de lieu en la langue Françoise, qu'en toutes aultres: veu que ses mesures sont fondées sur syllabes, & non sur voyelles: ce qui est tout au rebours en la langue Grecque, & Latine.

Quant à l'imposition de marque (qui est le second membre de l'accent) j'en diray en ce traicté, ce qu'il en fault dire brièvement, & prifvément, sans aulcune ostentation de sçavoir, & sans fricassée de Grec, & Latin.

L'ostentation d'aulcuns sottetelets.

J'appelle fricassée, une mixtion superflue de ces deux langues: qui se fait par sottetelets glorieux: & non par gents resolués, & pleins de bon jugement. Venons à la matiere.

Les lettres, qui reçoivent principalement accent en la langue Françoise.

En la langue Françoise sur toutes lettres il y en a deux qui reçoivent plus accent, que les aultres. C'est assavoir a, & e. De ces deux nous parlerons par ordre.

a. En François est usurpé diversement.

La lettre dicte a, se trouve en trois sortes communement en nostre langue Françoise. Aulcunes fois elle est ung article du datif: car le datif Latin est exposé en François par le dict article. Exemple. Dedi Petro quod ad me scripseras. J'ay baillé à Pierre ce, que tu m'avois escript.

Aulcunesfois est preposition servant à l'accusatif cas: & vault aultant, comme, ad, en Latin. Exemple. Rex ad Imperatorem scripsit, tutam ei viam in Flandriam per Galliam patère. Le Roy a escript à l'Empereur, que le passage luy estoit seur par France, pour aller en Flandre.

Aulcunesfois aussi ceste particule a, signifie aultant en François, que, habet, en Latin. Exemple. Habet omnia, quæ in oratore perfecto esse possunt. Il a toutes choses, qui peuvent

estre en ung orateur parfait. Aultre exemple. Occidit illum nefariè. Il l'a tué meschamment. Telle est la langue Françoyse en aulcunes locutions: ou pour ung mot Latin il y en a deux Françoyz: comme, Respondit: Il a respondu. Cantavit: Il a chanté. Scripsit: Il a escript. Fuit: Il a esté. En ce locutions ce mot a, est prins diversement. Car il est de signification possessive, active, ou temporelle. Exemple de la possessive. Multas divitias habet: Il a plusieurs richesses. Exemple de l'active. Cantavit: Il a chanté. Exemple de la temporelle. Fuit, Il a esté. Quant a la duplication des mots pour ung seul Latin, cela se fait seulement en la signification active, & temporelle de ceste diction a. Exemple. Cantarunt: Ilz ont chanté. Fuerunt: Ilz ont esté. Et par cela tu peulx cognoistre, que la langue Latine comprend plus, que la Françoyse: ce qui n'advient pas en toutes choses.

Note doncques, que, quand a, est article, ou preposition, il le fault signer d'ung accent grave, en ceste sorte à. Et ainsi signent les Latins leurs prepositions: c'est assavoir à, & è.

a Quand il est verbe.

Mais quand, a, represente ce verbe Latin, habet, il n'a point d'accent. Lors aulcuns l'escripvent avec une aspiration, ha: ce qui me semble superflu: toutesfoys je remects cela à la fantasia d'ung chascun. Note aussi, que, quand il est de signification active, ou temporelle (comme j'ay démontré) il ne reçoit point d'accent.

e En Françoyz est de double prolation.

La lettre appelée e, a double son, & prolation en Françoyz. La premiere est dicte masculine: & l'aultre feminine.

é Masculin.

La masculine est nommée ainsi, pource que é, masculin a le son plus virile, plus robuste, & plus fort sonnante. D'advantage, il porte sur soy ung virgule ung peu inclinée à main dextre, comme est l'accent appelle des Latins aigu, ainsi é. Exemple. Il est homme de grand' bonté, privauté, & familiarité: plus, il dict tousjours verité. Aultre exemple. Apres qu'il eut bien mangé, banqueté, & chanté, il voulut estre emporté de là: & puis fut couché en ung bon lict: mais le lendemain matin apres estre desyvré, il se trouva bien estonné, & fut frotté, & gallé de mesmes par ung tas de rustres, qui ne l'aymoient guieres. Voila deux exemples de la termination masculine.

é Masculin jamais ne vient en collision.

Maintenant il te fault noter diligem[^]ment deux choses. C'est que ceste lettre é, estant masculine jamais ne vient en collision: c'est à dire, qu'estant devant ung mot commençant par voyelle, elle ne se pert point. Exemple. Il a esté homme de bien toute sa vie: & n'a mérité ung tel outrage.

En apres il fault entendre, que ceste lettre é, est aussi bien masculine au pluriel nombre, qu'au singulier. Et ce tant en noms, qu'en verbes. Exemple des noms. Les iniquités, & meschancetés, desquelles il estoit remply, l'ont conduit à ce malheur. Aultre exemple. Toutes voluptés contraires à vertu ne sont louables.

L'orthographe de é, masculin au pluriel nombre.

Je te veulx advertir en cest endroit d'une mienne opinion. Qui est, que le é, masculin en noms de pluriel nombre ne doit recevoir ung z, mais une s, & doit estre marqué de son accent, tout ainsi qu'au singulier nombre.

Tu escriras doncq' voluptés, dignités, iniquités, verités: & non pas voluptéz, dignitéz, iniquitéz, veritez. Ou sans é marqué avec son accent aigu tu n'escriras voluptez, dignitez, iniquitez, veritez.

z. Est le signe de é, masculin au pluriel nombre des verbes.

Car z, est le signe de é, masculin au pluriel nombre des verbes de seconde personne: & ce sans aucun accent marqué dessus. Exemple. Si vous aymez vertu, jamais vous ne vous addonnerez à vice, & vous esbattrez tousjours à quelque exercice honneste. Aultre exemple. Si vous estiez telz, que vous dictes, vous ne deschasseriez ainsi les vertueux. Sur ce propos je sçay bien, que plusieurs non bien cognoissants la virilité du son de le é, masculin trouveront estrange, que je repudie le z, en ces mots voluptés, dignités, & aultres semblables. Mais s'ilz le trouvent estrange, il leur procedera d'ignorance, & mauvaïse coustume d'escrire: laquelle il convient reformer peu à peu.

é Masculin ne se met seulement en fin de diction.

Oultre ce, qui est dict, saiche, que é, de prononciation masculine ne se met seulement en fin de diction, mais aussi devant la fin. Exemple. Journée, renommée, meslée, assemblée, diffamée,

affolée: & aultres mots, qui se forment du masculin en femenin: comme est de despité, despitée: de courroucé, courroucée: de suborné, subornée: & semblables dictions tant au singulier nombre, qu'au plurier. Exemple du plurier. Contrées, journées assemblées, menées.

e Femenin

L'aultre prononciation de ceste letre e, est femenine: c'est à dire de peu de son, & sans vehemence. Estant femenine elle ne reçoit aucun accent. Exemple. Elle est notable femme, de bonne vie, de bonne rencontre, & aultant prudente, & sage, que femme qui se trouve en ceste contrée.

Note aussi, que quand ceste lettre e, est femenine, elle est de si peu de force, que tousjours elle est mengée, s'il s'ensuict apres elle ung mot commençant par voyelle.

L'origine de synalephe & Apostrophe en la langue Françoisse.

De là ont leur origine les figures appellées Synalephe, & Apostrophe. Entre lesquelles figures il y a aulcune difference, comme nous demonstrerons maintenant.

La figure, que nous appellons synalephe, ou collision, oste, & mange la voyelle en proferant seulement, & non en escriivant: car ladicte voyelle se doit escrire. Exemple en prose. J'ay esperance en luy, & me fie en la grande amour, & largesse extreme, de laquelle il use envers tous gens scavants. En ceste exemple, la derniere lettre d'esperance, fie, grande, largesse, laquelle, use, se perd en proferant, à cause des aultres mots ensuivants, qui commencent pareillement par voyelle. Mais non obstant la collision, il fault escrire tout au long, tant en prose, qu'en vers. Exemple en rythme.

Tu es tant belle, & de grace tant bonne,
Qu'à te servir tout gentil cueur s'addonne.

Necessairement en ce mot, belle, le dernier, e, est mangé: ou aultrement le vers seroit trop long.

Coupe femenine.

Et les Faictistes, qui composent rythmes en langage vulgaire, appellent cela coupe femenine: c'est à dire abolition de le e, femenin, qui rencontre une aultre voyelle, par laquelle il est aboli apres la quatriesme syllabe du vers. De cecy je parleray plus amplement en l'art poétique.

' Apostrophe.

Ce dict e, femenin est aulcunesfoys aultrement mangé par Apostrophe. Or l'Apostrophe oste du tout la voyelle finale de ce qui precede la voyelle du mot ensuivant: & faict, qu'elle ne s'escript, ne profere aulcunement: & suffist, que seulement on la marcque au dessus par son petit point.

Apostrophe eschet sur monosyllabes.

Devant que de t'en bailler exemple, je t'advertis, qu'Apostrophe eschet principalement sur ces monosyllabes, ce, se, si, te, me, que, ne, je, re, le, la, de. Et combien, que les François n'ayent de coustume de signer ledict Apostrophe, si en usent ilz naturellement, principalement aux monosyllabes dessusdictes, quand le mot ensuivant se commence semblablement par voyelle.

h N'empesche point l'apostrophe en quelques dictions.

Et si d'adventure il se commence par h, cela n'empesche point quelque foys l'Apostrophe: car nous disons, & escrivons sans vice, l'honneur, l'homme, l'humilité, & non le honneur, le homme, la humilité. Au contraire nous disons sans Apostrophe le haren, la harendiere, la haulteur, le houzeau, la housse, la hacquebute, le hacquebutier, la hacquenée, le hazard, le hallectret, la hallebarde. Et si ces mots se proferent sans grande aspiration, la faulte est enorme.

h Mal prononcée par aulcunes provinces.

De laquelle faulte sont pleins les Auvergnats, les Prouvençaulx, les Gascons, & toutes les provinces de la langue d'oc. Car pour le haren il disent l'aren: pour la harendiere, l'arendiere: pour la haulteur, l'aulteur: pour le houzeau, l'ouzeau: pour la housse, l'ousse: pour la honte, l'onte: pour la hacquebute, l'acquibute: pour la hacquenée, l'acquenée: pour le hazard, l'azard: pour le hallectret, l'allectret: pour la hallebarde, l'allebarde. Et non seulement (qui pis est) font ceste faulte au singulier nombre de telles dictions, mais aussi au plurier. Car pour des harens, ilz disent des arens: pour les hacquenées, les acquenées: pour mes houzeaux, mes ouzeaux: pour il me fault, ou je me vois houzer, il me fault ouzer. Or je laisse le vice de ces nations, & reviens à ma matiere.

ce Avec Apostrophe.

Exemple de, ce. C'est grand' folle, de prendre pied à ses paroles. Sans Apostrophe il faudroit dire: Ce est grand' folle.

cest Sans Apostrophe.

Entends toutes foys, que souvent ce mot, cest, n'a point d'Apostrophe: comme quand nous parlons ainsi. Cest oeuvre est digne de louange. Cest homme n'est pas en son bon sens. Cest Allement est trop glorieux.

se Avec Apostrophe.

Exemple de, se. S'adventurant de passer la riviere à pied, il s'est noyé. Pour se adventurant: & pour, il se est noyé.

Son, mon, ton. Reçoivent Apostrophe.

Note icy que non seulement ceste diction, se, reçoit Apostrophe, mais aussi ces mots la reçoivent: c'est assavoir, son, mon, ton. Et par cela nous disons m'ame, pour mon ame: & m'amour, pour mon amour: & t'amour, pour ton amour: & s'amour, pour son amour. Et usons de tel parler tant en prose, qu'en rythme: mais plus souvent en rythme. Et aussi m'ame, & m'amour, sont dictions plus usitées, que les deux autres.

si Avec apostrophe.

Exemple de, si. S'il estoit possible, je voudrois bien faire cela. Pour, si il estoit possible. Toutesfoys tu ne voirras guieres, qu'il reçoive apostrophe avec autre mot, que ce mot, il.

Exception de cela.

Exemple de toutes autres voyelles. De la voyelle, a. Si audace estoit prisee, chacun seroit audacieux. De la voyelle, e. Si eloquence est en luy grande, ce n'est de merveille: car il a un esprit merveilleux: & puis il estude continuellement en Ciceron. De la voyelle, i. Si ignorance vient à regner, tout est perdu. De la voyelle, o. Si orgueil est en un homme, je ne le puis frequenter. De la voyelle, u. Si un homme diligent peut parvenir à richesses, j'espere quelque jour estre riche. En tous ces exemples je confesse, que l'apostrophe y peut escheoir: mais avec apostrophe le parler sera plus rude, que sans apostrophe. Ce que peut facilement juger un homme d'oreilles delicates. J'excepte tousjours les licences poetiques, & les laisse en leur entier. Car un poëte pourra dire (à cause de sa rythme) s'audace, s'eloquence, s'ignorance, s'orgueil, s'un homme.

D'avantage il te convient sçavoir, que ceste particule, si, est aucunes foys conditionnelle, ou demonstrative. Et lors elle peut recevoir apostrophe, comme tu as veu aux exemples precedents.

si Pour tant

Aucunes foys elle se met pour tant, ou tant fort. Et lors elle ne reçoit aucune apostrophe. Exemple. Il est si ambitieux, si envieux, si injurieux, si outrageux, que personne ne le peut comporter. Autre exemple. Ce lieu est si umbrageux, que le fruit n'y peut meurir. C'est à dire, tant ambitieux, tant envieux, tant injurieux, tant outrageux, tant umbrageux. Alors garde toy de l'apostropher: car il n'y auroit rien si aspre en prolation, que de dire s'ambitieux, s'envieux, s'injurieux, s'outrageux, s'umbrageux.

ni Ne reçoit pas souvent apostrophe.

Tel est l'usage de ceste particule, ny. Car elle ne reçoit pas bonnement apostrophe, si elle se rencontre devant un mot commençant par voyelle. Exemple. Je ne vois jamais ni Amboise, ni Envers, ni Italie, ni Orleans, ni umbrage en ce champ. En toutes ces locutions l'apostrophe seroit indecente, & lourde.

te Avec Apostrophe.

Exemple de, te. Je serois marry de t'avoir offensé. Il t'eust bien recompensé, si tu eusses fait cela. Il t'interroge. Il t'outrage. Il t'use ta robbe. Pour de te avoir: il te eust: il te interroge: il te outrage: il te use.

me Avec apostrophe.

Exemple de, me. Il m'assault. Il m'entend bien. Il m'irrite. Il m'outrage. Il m'use tous mes

habillements. Pour, il me assault: il me entend bien: il me irrite: il me outrage: il me use.

que Avec apostrophe.

Exemple de, que. C'est bonne chose, qu'argent en necessité. Qu'est ce, que richesse, sans santé? Il fault, qu'il s'y trouve. O qu'orgueil est desplaisant à Dieu! Il n'est sçavoir, qu'usage ne surmonte. Pour, que argent: que est ce: que il se y trouve: que orgueil: que usage.

ne Avec apostrophe.

Exemple de, ne. Je n'ay que ce vice. Il n'est rien si sot. Il n'ignore cela. Cela n'orne point le parler. Je n'use jamais de parfums. Pour, je ne ay: il ne est: il ne ignore: cela ne orne: je ne use.

je Avec Apostrophe.

Exemple de, je. J'ay tousjours peur des calumnieurs. J'entends bien, que tu demandes. J'interpreteray ce livre de Ciceron. Je te donneray à entendre, comme j'ouys cela de luy. J'use souvent de telles figures. Pour, je ay: je entends bien: je interpreteray: je ouys: je use.

re avec apostrophe.

Exemple de, re. Il fault r'assembler ces pieces. Je te r'envoye ton serviteur. Il seroit bon de r'imprimer tes Oeuvres. Il fault r'ouvrir ce coffre. Il seroit bon de r'umbrager ce ply. Pour, re assembler: re envoye: re imprimer: re ouvrir: re umbrager. Et note que, re, signifie de rechef.

le Avec apostrophe.

Exemple de, le. L'avoir n'est rien en ung homme, s'il n'a vertu. L'entendement trop soubdain ne fait pas grand fruict. L'interpreteur de cecy ment. L'orgueil de luy me desplaist. L'usage de tel art est faulx. Pour, le avoir: le entendement: le interpreteur: le orgueil: le usage.

la Avec apostrophe.

Exemple de, la. L'amour est bonne, quand elle est fondée en vertu. L'enfance de luy a esté terrible. L'interpretation de ce lieu est difficile. L'oultrecuidance est grande. L'usance est telle. Pour, la amour: la enfance: la interpretation: la oultrecuidance: la usance.

de Avec apostrophe.

Exemple de ce mot, de. C'est grand' charge d'avoir tant d'enfants. Par faulte d'entendre le Grec, il a failli. Cela part d'invention bien subtile. Ceste response est pleine d'orgueil, & outrage. Par faulte d'user de bon regime, il est retombé en fiebvre. Pour, de avoir: de entendre: de invention: de orgueil: de user.

' Apocope

Je ne parleray plus de l'apostrophe, et viendray maintenant à declairer, que signifie ung petit poinct semblable à celluy de l'apostrophe. Ce petit poinct est signe d'une figure nommée des Grecs, & Latins Apocope. Et ainsi la nomment aussi les François par faulte d'aultre terme à eulx propre. Ceste figure oste la voyelle, ou syllabe de la fin d'ung mot pour la necessité du vers: ou à fin, que le mot soit plus rond, & mieulx sonnante. Exemple. Pri', suppli', com', hom', quel', el', tel', recommand', encor', avec'. Pour prie, supplie, comme, homme, quelle, elle, telle, recommande, encores, avecques. En prose l'exemple peult estre, grand' chose: quelle quel' soit: pour grande chose: quelle, quelle soit. Car ainsi la prolation est plus doulce, & plus ronde.

Au demeurant, il fault entendre, que les François usent, outre ce que dessus, de deux sortes de caracteres: lesquelz sont de telle figure.

^
..

Signe de conjunction de voyelles

Touts deux se signent sur voyelles: mais au reste ilz sont bien differents. Le premier est signe de conjunction: le second de division.

^ R'assemble en troys façons.

Le premier r'assemble, r'unit, & conjoint les parties divisées, & ce en trois façons.

Syncope

La premiere, quand par une figure fort usitée nommée Syncope, concision, ou coupure (car ainsi se peult dire en François) ung mot est syncopé, c'est à dire divisé, & diminué au milieu, puis les deux parties sont rejointes ensemble: la division, & reunion d'icelles est signifiée par ledict caractere. Exemple. Lai[^]rra, pai[^]ra, vrai[^]ment, hardi[^]ment, don[^]ra. Pour, laissera, paiera, vraiment, hardiement, donnera. Et ainsi font souvent les Latins, comme lon voit aux bonnes impressions, esquelles on treuve diu[^]um, du[^]um, vir[^]um. Pour, divorum, duorum, virorum. La seconde façon de ceste figure est, quand deux mots (desquelz l'ung est detroncqué) sont r'assemblés en ung. Exemple. Au[^]ous, pour avez vous: qu[^]avous, pour qu'avez vous: m[^]avous, pour m'avez vous: n[^]avous, pour n'avez vous: n[^]avons, pour nous n'avons. Tel est le commun usage de la langue Françoisse. La tierce façon de ceste figure est, quand deux voyelles sont r'accoursies, & proferées en une, ce qui se fait souvent en rythme principalement.

ées Syllabe double reduicte en une.

Exemple. Pensées, ou les deux e^e se passent pour ung proferé par traict de temps assés longuet, quasi comme si lon disoit pensés. Et note, que cecy est general en toutes dictions feminines, qui sont formées des dictions masculines, ausquelles la derniere voyelle est masculine, & ce seulement au plurier nombre. Et si tu signes ceste figure sur les deux e^e, il n'y fault point d'accent aigu sur le penultime, e. Exemple. Courroucé, courroucée, courrouce[^]es: irrité, irritée, irrite[^]es: suborné subornée, suborne[^]es. En telle sorte doit on escrire en rythme: mais en prose avec ung accent aigu sur le, é, penultime, ainsi: courroucées, irritées, subornées.

Synerese.

Par ceste figure aussi on dict aise[^]ement, momme[^]ement, a[^]age, ou e[^]age: en faisant de deux syllabes une par synerese, & r'accoursissement.

¨ Dyerese signe de division de voyelles.

Le second caractere dessus mentionné, qui est, ¨, noté sur les voyelles, est celluy, par lequel on fait au contraire de l'autre, duquel sortons de parler. Car il signifie division, & separation, & que d'une syllabe en sont faictes deux. Exemple. Païs, poëte, pour pa[^]is, po[^]ete.

Ce sont les preceptions, que tu garderas, quant aux accents de la langue Françoisse. Lesquelz aussi observeront tous diligents imprimeurs: car telles choses enrichissent fort l'impression, & demonstrent, que ne faisons rien par ignorance.

´ Accent enclitique.

Quant à l'accent enclitique, il n'est point recevable en la langue Françoisse, combien qu'aucuns soient d'autre opinion. Lesquelz disent, qu'il eschet en ces dictions, je, tu, vous, nous, on, lon. La forme de cest accent est telle, ´: par ainsi llz voudroient estre escript en la sorte, qui s'ensuyt. M'attenderai´je à vous? Feras´tu cela? Quand aurons´nous paix? Dict´on tel cas de moy? Voirra´lon jamais ces meschants puniz? Derechef je t'advise, que cela est superflu en la langue Françoisse, & toutes aultres: car telz pronoms demeurent en leur vigueur, encores qu'ilz soient postposés à leurs verbes. Et qui plus est, l'accent enclitique ne convient qu'en dictions indeclinables, comme sont en Latin, ne, ve, que, nam. Qu'ainsi soit, on n'escript point en Latin en ceste forme. Feram´ego id injuriæ? Eris´tu semper tam nullius consilii? Aversabimini´vos semper à vobis pauperes? Tiens doncques pour seur, que tel accent n'est propre aucunement à nostre langue. Qui sera fin de ce petit Ouvre.

Fin.

NOTE SUR LA TRANSCRIPTION

On a respecté scrupuleusement la ponctuation et l'orthographe de l'original, incluant l'usage des accents et cédilles. On a néanmoins résolu les abréviations par signes conventionnels (de type "côme" pour "comme") et distingué les graphies i/j et u/v selon l'usage.

Les nombreux titres de section sont la transcription intégrale des notes en marge de l'original. Les débuts de paragraphes indentés correspondent aux alinéas présents dans l'original, ce qui permet de les distinguer des sauts de paragraphes artificiellement causés par l'insertion d'un titre de section dans notre transcription. (Le texte de Meigret ne comporte aucun alinéa, étant constitué d'un long paragraphe par chapitre; seule la seconde partie de Dolet comporte des alinéas.)

Les symboles particuliers ont été représentés ainsi:

[e] un e à boucle semblable au e final des lettres de civilité

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK TRAITÉ TOUCHANT LE COMMUN USAGE DE
L'ESCRITURE FRANÇOISE ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE
THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE
PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

**Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™
electronic works**

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or

group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you ‘AS-IS’, WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™’s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate

Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.